



Un échantillon des produits pharmaceutiques

SECTEUR PHARMACEUTIQUE

Présence des
antipaludéens
contrefaits
sur le marché

Il s'agit précisément de Fancidar, Coartem et Combiart suspectés par le ministère de la Santé de ne contenir aucun principe actif. Selon des indiscretions, ces lots de produits contrefaits seraient venus de la Chine, enfouis dans des ballots de vêtements. Les professionnels de santé ont été simplement exhortés à ne plus prescrire ces produits à leurs patients afin de parer à toute éventualité.

Une opération est en cours pour récupérer et détruire les lots de ces antipaludéens contrefaits afin de mettre la population kinoise à l'abri de tout danger. D'où l'alerte donnée par le ministre de la Santé qui tient lieu à la fois d'un avertissement et d'une mise en garde.

Page 5

MARCHÉ DU 28 NOVEMBRE

MP et opposition dans la rue avec des revendications contraires

Emboitant le pas à l'opposition radicale qui a annoncé l'organisation d'une marche le 28 novembre pour manifester contre le calendrier électoral et appeler au départ du chef de l'État, la majorité présidentielle (MP) sera, elle aussi, dans la rue à la même date pour soutenir le chronogramme électoral et son autorité morale. Deux visions diamétralement opposées qui risquent de faire tâche d'huile au moment où les États-Unis et l'Union européenne ont déjà brandi la menace des sanctions contre tous ceux qui porteraient atteinte aux libertés en RDC. À moins de deux mois de la fin de l'année, Pouvoir et Opposition semblent bien décidés à jouer la carte de l'affrontement.

Page 5



Une marche de l'opposition à Kinshasa

SECTEUR MINIER

Les sénateurs fustigent une « gestion opaque et calamiteuse »

Des sénateurs qui veulent voir clair dans le secteur minier attendent des réponses précises sur la contribution réelle de l'exploitation minière au budget de l'État. Lors de l'examen de la question orale avec débat relative à l'exploitation frauduleuse du cobalt par certaines entreprises minières dans le Grand Katanga, ils ont fustigé une « gestion opaque et calamiteuse » du secteur minier.

Il n'y a aucune transparence dans ce secteur. Ce qui maintient, d'après eux, la population dans la pauvreté. À en croire le sénateur Mokonda Bonza, l'absence de la RDC de la liste de pays producteurs du coltan, alors qu'elle en est une grande productrice, sinon la plus grande, traduit une gestion opaque du secteur.

Page 2

ENTREPRENEURIAT

Kinshasa se dote de son premier guichet de certification

Initiée avec l'appui technique de la société Infoset, l'importante structure pilotée par l'Opec vient de lancer officiellement ses opérations. Son inauguration par le ministre de tutelle, Bienvenu Liyota, ouvre désormais une nouvelle page dans l'évolution de cette catégorie d'entrepreneurs au cours des dernières années. L'objectif de l'innovation reste très ambitieux: promouvoir un meilleur accompagnement du gouvernement central et des différents partenaires intéressés. En effet, le guichet de certification des petites et moyennes entreprises devrait aider les autorités congolaises à créer une véritable classe moyenne capable de relever le défi du décollage économique du pays.

Page 3

MINES

Les sénateurs fustigent une « gestion opaque et calamiteuse »

Les élus de la chambre haute veulent voir clair sur l'exploitation minière dans le pays et attendent du gouvernement des réponses sur la contribution réelle de ce secteur au budget de l'État congolais.



L'exploitation minière en RDC

La situation minière dans le pays a été notamment à l'ordre du jour, le 16 novembre, lors de la plénière du Sénat. Cette chambre, en effet, examinait la question orale avec débat du sénateur Flore Munsedu adressée au ministre des Mines relative à l'exploitation frauduleuse du cobalt par certaines entreprises dans le Grand Katanga.

Manque de transparence dans ce secteur

L'un des intervenants, le sénateur Florentin Mokonda Bonza, a, d'une manière drastique, noté qu'il n'y a aucune transparence dans ce secteur. Ce qui maintient, a-t-il souligné, la population dans la pauvreté. « Le gros du secteur minier est concentré au Katanga. Même déjà au Katanga, la population vit dans la misère, parce que tout ce qui est produit là-bas profite à l'étranger. Puis, il y a une fraude qui est systématisée au Katanga, au Kongo Central et dans la partie est du pays. Quand le ministre prétend

qu'il n'y a pas de fraude, ce n'est pas vrai », a-t-il soutenu.

Selon lui, l'absence de la RDC de la liste des pays producteurs du coltan, alors qu'elle en est une grande productrice, sinon la plus grande, traduit une gestion opaque du secteur minier. Le sénateur ne s'explique pas, en effet, que le pays soit le grand producteur de coltan au niveau de l'Afrique centrale mais qu'il ne soit pas le grand exportateur. « Qui exporte ? Et qui a construit une usine de transformation du coltan ? Pourquoi ce n'est pas le Congo ? Quelles sont les recettes d'exportation du coltan qui sont insérées dans notre balance de paiement ? », s'est-il interrogé, pour conclure que le secteur n'était géré qu'au bénéfice d'un groupe d'individus et non de la population congolaise.

Le ministre des Mines, Martin Kabwelulu, est attendu le 20 novembre au Sénat pour répondre, comme il l'a promis, aux diffé-

rentes questions des élus de cette chambre. Déjà, dans un rapport du mois de mai dernier, l'ONG Action contre l'impunité pour les droits humains (ACIDH) avait noté que la contribution des minerais au budget de l'Etat est insignifiante.

Pour cette ONG, cette maigre participation du secteur minier au Trésor public était due à la mauvaise gestion du secteur et au dysfonctionnement de certains services étatiques. Dans son analyse de la situation, ACIDH avait conscientisé les Congolais pour poser des questions sur l'utilisation des revenus issus des mines de la province du Katanga. Elle avait recommandé en son temps, notamment au ministre des Finances, à inclure, dans le projet de loi portant révision du code minier, une clause fixant clairement le seuil de charges déductibles pour le calcul de la redevance minière.

Lucien Dianzenza

ENJEUX POLITIQUES

Le mouvement citoyen Eccha pour une transition sans Kabila

La publication du calendrier électoral, le 5 novembre, par la Commission électorale nationale indépendante (Céni), qui fixe l'organisation des élections en décembre 2018, ne cesse de susciter des réactions.

Le mouvement Engagement citoyen pour le changement (Eccha) a, dans une déclaration, rejeté en bloc ce planning de cette instance d'appui à la démocratie. « Nous, Eccha, rejetons en bloc ce calendrier tel que publié par la Céni, car ne reflétant ni l'esprit ni la lettre de l'accord du 31 décembre 2016 dans toutes ses dispositions; rappelons l'illégitimité de toutes les institutions étatiques en République démocratique du Congo et mettons en garde M. Nangaa et ses complices au sein de la Céni qui ont pris le pays en otage en vue de maintenir M. Kabila et son régime au pouvoir », peut-on lire dans la déclaration de ce mouvement des jeunes.

Aussi Eccha appelle-t-il à l'usage populaire de l'alinéa premier de l'article 64 de la Constitution. « Faisons un appel solennel à tous les citoyens congolais (hommes et femmes, papas et mamans, jeunes filles et garçons, activistes pro-démocratiques, activistes de droits humains, femmes et hommes politiques loyaux, sportifs, confessions religieuses, commerçants, fonctionnaires, leaders d'opinion) de recourir à l'article 64 alinéa 1er en vue de récupérer le pouvoir détenu actuellement par la force par un régime illégitime; d'user à ce jour à la désobéissance civile sous toutes ses formes loyales: non paiement des taxes et impôts, grève générale sur toute l'étendue de la RDC, etc.; de boycotter les appels, ordres, injonctions, ordres mal donnés et décisions illégales d'un régime illégitime qui dirige par défi. Nous appelons tous les officiers, militaires et policiers d'accompagner systématiquement le peuple dans la non-violence et la loyauté pour la restauration de l'ordre constitutionnel », indique cette déclaration signée par le coordonnateur d'Eccha, Ben José Luendu, ainsi que Fred Tshinanu, Christian Lumu, Néra Kanyinda, Bénie Bilenge et Fiston Nkiaka.

Ce mouvement citoyen appelle tous les officiers militaires et policiers d'accompagner systématiquement le peuple dans la non-violence et la loyauté pour la restauration de l'ordre constitutionnel, alors que la communauté internationale devrait « user de tous ses moyens possibles et légaux en vue d'accompagner le peuple à l'instauration de la démocratie, car c'est l'unique option qui permettra au peuple congolais de revivre sa souveraineté ».

Ce mouvement citoyen souhaite une transition sans Joseph Kabila et propose « l'alternance Eccha » consistant en « un régime spécial où le CNSA tombe et la Céni placée sous tutelle de l'organisation des Nations unies, la présidence à la société civile responsable et le gouvernement sera dirigé conjointement par les politiciens non éligibles aux futures élections à organiser dans un délai de 3 mois pour la séquence présidentielle et de poursuivre le reste des scrutins avec le nouveau président élu ». Lon rappelle qu'Eccha a lancé une campagne dénommée « chaise vide », symbole d'illégitimité institutionnelle en RDC.

Martin Enyimo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :
Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions :
Clotilde Ibara
Secrétaire des rédactions adjoint :
Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombelélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila
Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux : Jules César Olebi
Chef de section électricité et froid :
Siméon Ntsayouolo
Chef de section transport: Jean Bruno Ndokagnia
Assistante : Sylvia Addhas
DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ENTREPRENEURIAT

Kinshasa se dote de son premier guichet de certification

Initiée avec l'appui technique de la société Infoset, l'importante structure pilotée par l'Opec vient de lancer officiellement ses opérations. Son inauguration par le ministre de tutelle, Bienvenu Liyota, ouvre désormais une nouvelle page dans l'évolution de cette catégorie d'entrepreneurs au cours des dernières années.

L'objectif de l'innovation reste très ambitieux : promouvoir un meilleur accompagnement du gouvernement central et des différents partenaires intéressés. En effet, le guichet de certification des Petites et moyennes entreprises (PME) devrait aider les autorités congolaises à créer une véri-

table classe moyenne capable de relever le défi du décollage économique de la RDC. La souscription passe par la délivrance d'une carte pour entrepreneur (personne physique) et un certificat PME (personne morale) fixés respectivement à l'équivalent, en francs congolais, de quarante-cinq dollars américains et deux cents dollars américains. La durée de délivrance ne dépasse pas les trois jours ouvrables. Quant à l'opération, elle part de la réception des demandes de certification au traitement des dossiers et la délivrance des titres demandés.

Parmi les avantages les plus marquants, il y a la possibilité de se connecter au monde. En effet, le guichet offre un meilleur accès à l'information aux

PME et Petites et moyennes industries (PMI). Mieux, il ouvre les horizons des PME en intensifiant les relations d'affaires et même en accordant une facilité des crédits, un problème pour plus de 80 % des PME et PMI opérationnelles sur l'étendue du territoire national.

Un autre aspect est lié à la possibilité de mettre en place des partenariats solides entre les PME et les partenaires extérieurs intéressés. Enfin, cette initiative vient renforcer l'action du gouvernement central dans la lutte contre l'espace grandissant des PME dans le monde informel. Pour bénéficier de ces avantages et de tant d'autres, toute PME doit d'abord se faire répertorier et même archiver. Ce qui permettra, par exemple, le cas

échiant de télécharger des copies des documents d'entreprise en ligne après un cas de vol ou un incendie.

Le gouvernement central, de son côté, a pris conscience de la complexité de la question. Il reconnaît que le guichet de certification ne représente qu'une infime partie de la réponse attendue pour sauver un secteur qui pèse plus de deux millions d'unités dont la plupart évoluent malheureusement dans l'informel. C'est même une nécessité pour réussir la stratégie nationale de développement des PME. Toutefois, cette partie de la réponse participe à rassurer certains partenaires très engagés comme la Banque mondiale sur les efforts congolais de mettre en place une véritable banque de données sur les

PME, une ultime étape avant toute possibilité de développer le crédit de financement. Il est important de connaître l'historique financier de chaque PME, avant de la juger éligible à un crédit. Par ailleurs, les tracasseries administratives représentent une autre partie de la réponse attendue. Sur ce point, la seule information disponible est la mise en place d'une commission réunissant le ministère national des PME et les ministres en charge du secteur au niveau des différentes provinces du pays. D'autres réformes d'envergure devront voir le jour pour rétablir progressivement l'autorité de l'État, sécuriser les biens et personnes, s'assurer de l'affiliation obligatoire des PME à une organisation professionnelle.

Laurent Essolomwa

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE

La presse invitée à traiter davantage les questions de l'enfant

En prélude à la célébration de l'événement, le 20 novembre, la chargée de communication de l'Unicef-RDC, Sylvie Nsona, a organisé un café de presse, le 17 novembre à Kinshasa, au cours duquel elle a demandé aux journalistes d'accorder une place de choix aux tout-petits dans leurs productions.



Sylvie Nsona de l'Unicef et Bibiche mwika du RJAE

La journée mondiale de l'enfant offre l'occasion non seulement de sensibiliser le public aux droits de l'enfant mais aussi de les promouvoir pour son intérêt. Pour ce faire, co-animant le café de presse avec la coordinatrice nationale du Réseau des journalistes amis de l'enfant, Bibiche Mwika, la chargée de communication de l'Unicef-RDC, a déclaré à l'intention des journalistes: « Il ne faut pas attendre des activités commanditées pour parler des enfants. Il ne faut pas attendre l'événementiel. Mais, il faut plutôt parler de l'enfant à tout moment, promouvoir les droits de l'enfant, parce que vous êtes des journalistes acquis à la cause des enfants... ».

Parlant de la célébration de cette journée, Sylvie Nsona a annoncé qu'une cérémonie officielle aura lieu le 20 novembre à l'Hôtel du gouvernement pour lancer les différentes activités prévues à cette occasion. A cette cérémonie, le représentant des enfants lira leur mot en présence des membres du gouvernement et des corps constitués nationaux et internationaux.

Par ailleurs, Sylvie Nsona a poursuivi qu'en collaboration avec le ministère du Genre, famille et enfant, il est prévu, du 21 novembre au 11 décembre, une exposition photo à la halle de la Gombe. Celle-ci, dénommée « Le rêve des enfants », présentera des photographies des enfants exprimant leur rêve d'adulte. Au même endroit, l'artiste musicien Lexus Légal livrera un concert gratuit au profit des enfants, le 24 novembre. A en croire la chargée à la communication de l'Unicef-RDC, les enfants doivent être impliqués dans toutes les questions qui les concernent. A ce sujet, a-t-elle expliqué, « Ces enfants participeront aux réunions et prendront même des décisions ».

Aline Nzuzi

DROITS DE L'HOMME

Emoi autour de la photo de l'arrestation d'une fillette

La photo d'une enfant arrêtée lors des manifestations anti-président Joseph Kabila, le 15 novembre, en République démocratique du Congo, selon l'opposition, a provoqué la colère des opposants. Mais la police a affirmé, le 17 novembre, que la fillette avait «violé les forces de l'ordre».



La photo ayant fait le buzz sur les réseaux sociaux

La photo montre une fillette habillée d'un pantalon rose et d'un chemisier blanc, entourée de six policiers dont l'un lui tient les bras dans le dos comme s'il la menottait, devant un cachot. D'après le mouvement citoyen la Lutte pour le changement (Lucha), il s'agit de Binja Yalala, 15 ans, lors de son interpellation avec 14 autres personnes le 15 novembre sur l'île d'Idjwi dans le Sud-Kivu (est). La photo a été largement partagée sur les réseaux sociaux par les opposants sous le mot-dièse #JesuisYalala.

«A mon âge, les autres enfants mangent à leur faim, vont dans des bonnes écoles, jouent entre eux... Moi, j'apprends aux adultes leur devoir», a écrit la Lucha sur son compte. «Voici le pays dans lequel nous vivons en 2017», déplore le député Martin Fayulu, responsable de la mobilisation au sein du Rassemblement de l'opposition. Réagissant dans un communiqué, la police congolaise a indiqué que «onze meneurs avaient été appréhendés y compris made-


moiselle Binja Yalala qui avait été interpellée pour avoir violé les forces de l'ordre». Tous ont été libérés, a ajouté la police, qui accuse les organisateurs d'avoir placé des mineurs «en première ligne». Plusieurs dizaines d'opposants ont été interpellés pour avoir tenté de mobiliser contre le calendrier électoral qui fixe au 23 décembre 2018 le prochain scrutin présidentiel. Ils demandent le départ du président Kabila dès la fin de cette année. Les forces de sécurité avait prévenu la veille que les rassemblements seraient interdits, suscitant l'inquiétude de la communauté internationale (UE, USA, Canada, Suisse, ONU) qui demandent aux autorités le respect des libertés d'expression. Au pouvoir depuis 2001, élu en 2006 et 2011, M. Kabila ne peut pas se représenter et son mandat a pris fin le 20 décembre 2016 d'après l'actuelle Constitution, qui l'autorise à demeurer au pouvoir jusqu'à l'élection de son successeur.

AFP

MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES


**AGENCE CONGOLAISE
DES GRANDS TRAVAUX**

Le Directeur Général

 ROUTES
 BÂTIMENTS
 CHEMINS DE FER
 PORTS ET AÉROPORTS
 AMÉNAGEMENTS PUBLICS
 INFRASTRUCTURES ÉNERGETIQUES
 
AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Avis à manifestation d'intérêts pour le recrutement d'une firme (consortium) capable de financer, d'assurer la mise en œuvre, de gérer et d'exploiter dans le cadre d'un partenariat public privé (PPP), le projet d'aménagement de l'espace Banunu à Kinshasa.

N° Avis : ACGT/DG/CGMP/PPP/02/2015

Date de l'avis : 20 novembre 2017

- Dans le cadre de la mise en œuvre des projets d'infrastructures contenus dans le programme de la révolution de la modernité, initié par le Chef de l'Etat, l'Agence Congolaise des Grands Travaux (ACGT), en sa qualité de Maître d'Ouvrage Délégué du Ministère des Infrastructures et Travaux Publics de la RDC, compte piloter dans le cadre d'un partenariat public privé (PPP), le projet d'aménagement de l'espace Banunu, sur le boulevard Lumumba, dans la commune de Matete, à Kinshasa, en République Démocratique du Congo.
- Le site principal à aménager dans le cadre de ce projets est limité par :
 - Le Boulevard Lumumba sens vers l'aéroport ;
 - La bretelle de sortie menant à la commune de Matete ;
 - La bretelle d'accès au Boulevard Lumumba sens vers la ville et passant (sous le nouveau pont Banunu).
- Les travaux à mettre en œuvre consiste en :
 - La construction d'une station-service d'une superficie de 428m² et un bâtiment annexe de 134 m² ;
 - La construction d'un Mall 9.329 m² de surface bâtie, en raison d'un semi sous-sol de 1.931m², un rez-de-chaussée de 2.588 m² et deux niveaux de 2.466 m² et de 2.344 m², comprenant notamment un parking intérieur, un Super Marché, une salle de fête, des restaurants, des shops, des espaces corridors;
 - L'aménagement des parkings extérieurs sur une surface de 7.666 m² ;
 - L'aménagement d'un terrain de foot Ball de 3.561m² et d'un terrain de basket Ball de 493 m² ;
 - La mise en œuvre de la composante environnementale et sociale :
 - La plantation des pelouses et des arbres à différents endroits ;
 - La construction d'un bureau de la Police de 36m².
- L'ACGT sollicite, par le présent avis à manifestation d'intérêt, les firmes (consortium) pour financer, assurer la mise en œuvre, la gestion et l'exploitation du projet d'aménagement de l'espace Banunu à Kinshasa, dans le cadre d'un partenariat public privé (PPP).
- Les objectifs de ce partenariat sont :
 - La mobilisation des fonds pour la mise en œuvre de l'ensemble du projet durant une période ne dépassant pas **douze (12) mois** ;
 - Le financement et la mise en œuvre des travaux d'aménagement de l'espace Banunu à Kinshasa, dans le cadre d'un partenariat public privé (PPP), durant une période ne dépassant pas **vingt-quatre (24) mois** ;
 - La gestion, l'exploitation et l'entretien de l'espace aménagé et des ouvrages construits durant une période ne dépassant pas **vingt-cinq (25) ans** pour le recouvrement de l'investissement consenti.
- L'Agence Congolaise des Grands Travaux invite ainsi les firmes (consortiums) congolaises ou étrangères qualifiées pour exécuter les prestations attendues à manifester leur intérêt et à fournir les documents qui renseignent les informations suivantes :
 - Composition de la firme (consortium) : montrant clairement les différentes sources envisagées pour le financement de ce projet ainsi que l'expertise que l'on compte mettre en œuvre pour l'exécution des travaux ;
 - Identité, statuts, adresses, registre de commerce et de crédit immobilier (dans le cas d'un groupement, chaque membre du groupement devra fournir ses propres documents) ou équivalent, et tout autre document susceptible d'apporter suffisamment des preuves sur les compétences de la firme ;
 - Etats financiers certifiés des 3 dernières années, 2014, 2015 et 2016 (dans le cas d'un groupement, chaque membre du groupement devra fournir ses propres documents);
 - Participation, réalisation et/ou financement d'au moins un (1) projet d'aménagement d'espaces publics ou tout autre projet d'infrastructures (routes, ponts, bâtiments publics, station-service, super marché, etc.), sous un partenariat public privé, d'un montant minimum de 8 000 000 USD (dollars américains huit millions), durant les dix dernières années ;
 - Participation à la gestion post réalisation et à l'entretien d'au moins un (1) projet d'aménagement d'espaces publics ou tout autre projet d'infrastructures (routes, ponts, bâtiments publics, station-service, super marché, etc.), sous le partenariat public privé, en phase d'exploitation d'un montant minimum de 8 000 000 USD (dollars américains huit millions), durant les dix dernières années ;
 - Toutes autres informations jugées utiles.
- Les études (économiques et financières, techniques et socio – environnementales) réalisées par l'Agence Congolaise des Grands Travaux attestent de la rentabilité dudit projet.
- Les manifestations d'intérêts, rédigées en langue française, doivent parvenir par le courrier traditionnel sous plis fermé à l'adresse ci – dessous au plus tard le **05 janvier 2018 à 12 h 00' précises**, heures de Kinshasa (TU+1) et porter clairement la mention :

« AMI/ACGT/DG/CGPMP/PPP/01/2017 – recrutement d'une firme (entreprise ou consortium) capable de financer, d'assurer la mise en œuvre, de gérer et d'exploiter dans le cadre d'un partenariat public privé (PPP), le projet d'aménagement de l'espace Banunu à Kinshasa »
- Les firmes (consortiums) qui seront sélectionnées recevront, une lettre accompagnée d'une demande de proposition les invitant à soumettre une offre technique et financière. A l'issue de l'évaluation des offres, une firme (consortium) sera retenue, selon la méthode basée sur la qualité technique et le coût, et invitée à négocier avec le Maître d'Ouvrage ou son Délégué, les termes du contrat de partenariat pour le financement, la mise en œuvre, la gestion et l'exploitation dudit projet.

Agence Congolaise des Grands Travaux
Local « ADMINISTRATIF »
 1, Avenue de l'OUA,
 Commune de Ngaliema à Kinshasa
 Réf : Enceinte Procoki
 Email : contact@acgt.cd
 République Démocratique du Congo

Charles Médard ILUNGA MWAMBA
 Directeur Général

STRATÉGIES POLITIQUES

Majorité et opposition dans la rue le 28 novembre

Les deux familles politiques semblent décidées à jouer, à moins de deux mois de la fin de l'année, la carte de l'affrontement.

Après le succès mitigé de la journée-ville morte décrétée le 15 novembre par l'opposition radicale en synergie avec quelques mouvements citoyens, une marche pacifique est projetée pour dire « non » au calendrier électoral et appeler au départ du chef de l'État, Joseph Kabila. Une date a même été avancée, à savoir le 28 novembre prochain.

Le Rassemblement/Limete qui a promis de faire pression sur le régime en cette période de fin d'année, via des actions de masse, vient de passer à la vitesse supérieure. Liant la parole à l'acte, Félix Tshisekedi

et ses compagnons du Rassop/Limete entendent, cette fois-ci, donner du fil à retordre au pouvoir en précipitant, s'il en faut, le départ du président de la République. Pour ce faire, la principale plate-forme de l'opposition invite la population congolaise à adhérer massivement à cette action qui se présente comme celle de la dernière chance.

De son côté, la Majorité présidentielle (MP), à travers son parti-phare le PPRD, entend aussi manifester le même jour. Une demande d'autorisation en bonne et due forme a été faite à ce sujet au gouverneur de la ville par le secrétaire général adjoint de la MP, Joseph Kokonyangi. La marche ainsi réclamée vise à soutenir le calendrier électoral.

En attendant de connaître le

sort que va réserver l'autorité urbaine à cette requête, une confrontation directe est à redouter entre les partisans des deux regroupements politiques antagonistes, au regard de leurs revendications tout aussi opposées. Au Rassemblement, l'on ne s'émeut pas, outre mesure, de cette requête inattendue de la MP qui procéderait d'une stratégie bien rodée consistant à donner au gouverneur un alibi pour justifier l'annulation des deux manifestations prévues à la même date. Les raisons de sécurité, dans ce cas, pourraient être avancées.

« Je tiens à dénoncer cette pratique de la «Kabilie» qui consiste à programmer une marche le même jour que l'opposition pour se la refuser et ainsi pouvoir justifier

l'interdiction de la nôtre », a souligné le leader de l'UDPS. Cependant quoiqu'il arrive, l'opposition radicale tient à sa marche du 28 novembre et espère qu'elle sera une grande réussite, question d'oublier la raclée du 15 novembre dernier du fait du peu d'intérêt accordé par la population. L'opposition radicale entend donner un grand signal en sonnant le tocsin de la révolte générale face à « des autorités politiques hors mandat et sans légitimité et qui dirigent le pays par défi ». Le drame est que le 28 novembre, les militants de l'opposition ne seront pas seuls dans la rue et devront composer avec ceux de la MP qui passeront sûrement pour des trouble-fêtes.

Entre-temps, les chancelleries occidentales veillent au grain

et ont brandi récemment la menace de sanctions contre tous ceux qui porteraient atteinte aux libertés en RDC. Préoccupées par l'état des libertés d'expression et de réunion dans le pays, elles vont certainement réagir énergiquement à coup de sanctions ciblées contre certaines autorités en cas d'éventuelles restrictions. « Plutôt que de travailler à interdire et perturber ces réunions, le gouvernement congolais pourrait travailler avec la société civile et les représentants de l'opposition pour s'assurer que ces événements se déroulent en toute sécurité et sans incident », peut-on lire dans le communiqué conjoint publié par ces partenaires de la RDC.

Alain Diasso

SECTEUR PHARMACEUTIQUE

Entrée frauduleuse à Kinshasa des antipaludéens contrefaits

Les lots des produits mis en cause seraient entrés dans la capitale en provenance de la Chine enfouis dans des ballots de vêtements, selon certaines indiscrétions.



Étalage d'une pharmacie à Kinshasa

En cette période de fin d'année, la santé des Kininois est mise à rude épreuve à cause de nombreux produits pharmaceutiques contrefaits disponibles sur le marché. Une situation dénoncée depuis longtemps mais qui tient toujours en raison des combines impliquant différents intervenants dans ce secteur névralgique.

Moralité : il faut désormais faire preuve de vigilance pour ne pas tomber sur ces produits de la mort qui ornent les étalages de certaines pharmacies à Kinshasa et qui sont le plus souvent estampillés des dates de péremption douteuse. La dernière série concerne trois médicaments antipaludéens contrefaits largués récemment sur le marché, au grand désenchantement des consommateurs.

Il s'agit précisément de Fancidar, Coartem et Combiart suspectés par le ministère de la Santé de ne contenir aucun principe actif, c'est-à-dire qu'on peut consommer ces produits à loisir sans résultat. À l'opposé, l'on peut encourir d'énormes risques en absorbant quelques doses de ces médicaments contrefaits qui se révèlent être un poison pour l'organisme humain. Des

examens effectués sur ces produits, il s'est avéré qu'il s'agit simplement de la farine travaillée et commuée en comprimé. Selon certaines sources, ces médicaments douteux entrés à Kinshasa seraient venus de la Chine enfouis dans des ballots de vêtements pour tromper la vigilance des services douaniers.

D'après l'inspecteur général à la Santé, Komba Dieko, il y a tout de même un distinguo à faire car tous les lots de ces médicaments ne sont pas concernés dans cette affaire. Il précise : « C'est le Fancidar dont le [mauvais] lot est le 29722, le Coartem dont les lots sont F2153 et 2153 tout court. Tout ce qui est Combiart, rien n'est autorisé à être consommé en RDC pour le moment ». Des précisions de taille qui requièrent de

la part des consommateurs une grande vigilance consistant à signaler à l'Inspection générale de la santé toute présence suspecte de ces produits. Quant aux professionnels de la santé, ils ont été simplement exhortés à ne plus prescrire ces produits à leurs patients afin de parer à toute éventualité.

Des sources proches du ministère de la Santé, il appert qu'une opération est en cours pour récupérer et détruire les lots de ces antipaludéens contrefaits afin de mettre la population kinoise à l'abri de tout danger. D'où sont venus ces produits contrefaits ? Et comment sont-ils entrés en RDC ? L'inspecteur général de la Santé pointe un doigt accusateur aux services de l'Office congolais de contrôle dont le personnel commis à la surveillance aux postes frontaliers devrait redoubler de vigilance pour ne pas donner accès sur le territoire national à tout produit ou marchandise de qualité douteuse. Il y va de la santé de la population. L'alerte est ainsi donnée par le ministre de la Santé faisant office d'une mise en garde.

Alain Diasso

FOOTBALL ET VIOLENCES

Papy Nyango pense fermer les stades de l'État

La menace du ministre des Sports, Papy Nyango, a été claire et précise. Il pourrait interdire l'organisation des matchs du championnat national de football dans les installations sportives appartenant à l'État congolais si les violences et autres casses perpétrées par les supporters ne s'arrêtent pas.



Papy Nyango, ministre des Sports

Le ministre l'a fait savoir lors d'une récente et importante réunion avec le secrétaire général aux Sports, Barthélemy Okito Oleka, les responsables de la Police nationale congolaise, les responsables de la Fédération congolaise de football association (Fécofa), ceux de la Ligue nationale de football (instance subdéléguée de la Fécofa et organisatrice de la Division 1), ainsi que les délégués de trois clubs de la capitale, notamment l'AS V.Club, le Daring Club Motema Pembe et le FC Renaissance du Congo qui comptent des milliers de supporters.

Papy Nyango a soutenu son point de vue par le fait que les supporters

de ces trois clubs se singularisent par des casses dans les stades de Kinshasa et aucune réparation ne s'en suit alors que l'État consent d'énormes sacrifices afin de remettre ces installations sportives en bon état. Ces supporters étant récidivistes, il a ainsi envisagé de fermer les stades aux matchs organisés par la Ligue nationale de football pour stopper ces actes inciviques.

Au cours de cette rencontre, les parties ont convenu de la mise en place d'un groupe de réflexion sous la direction du secrétaire général aux Sports, chargé de présenter des pistes de solutions pour éradiquer les violences dans les stades.

Martin Engimo

INTERVIEW

Jean-Claude Ntuala : « Il faut être d'abord un grand lecteur pour arriver à bien écrire »

Grand lauréat du premier Prix Makomi la nuit de l'ouverture de la Fête du livre, le 14 novembre à l'Institut français, pour sa nouvelle *La Vingt-cinquième lettre*, l'écrivain qui est aussi journaliste se réjouit d'avoir remporté la mise les trois fois où il a participé à un concours littéraire. Dans cette interview avec *Le Courrier de Kinshasa*, il parle de sa passion pour la lecture qui l'a mené vers l'écriture.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.): Nos lecteurs peuvent-ils vous connaître ?

Jean-Claude Ntuala (J.C.N.): Je suis Jean-Claude Ntuala, écrivain et journaliste.

L.C.K.: Vous êtes le grand lauréat de la section nouvelle du prix Makomi. Pouvez-vous nous dire un mot sur cette œuvre ?

J.C.N.: La nouvelle nous fait remonter le temps car les faits relatés ne se passent pas maintenant. Elle parle de l'histoire d'un jeune homme vécue il y a vingt-cinq ans, à une époque où le téléphone portable n'existait pas encore. Il vivait en Europe et avait coupé tout contact avec sa famille restée ici au pays. Le moyen de com-



Jean-Claude Ntuala faisant son petit speech à la suite de son sacre

munication le plus utilisé était les lettres. Il recevait du courrier mais ne lisait aucune des lettres venues de Kinshasa, persuadé qu'à chaque fois on lui demandait toujours de l'argent. Il finit par tomber amoureux d'une Française qui partage sa vie et celle-ci, estomaquée de voir la pile de lettres jamais ouvertes, se décide à les lire. Arrivée à la vingt-cinquième qui venait du père de son compagnon déjà orphelin de mère, elle découvre une sorte de testament. Le père disait à son fils qu'il sentait sa fin venir et lui laissait

une pierre de valeur trouvée dans une carrière de diamant où il avait travaillé dur. Il l'avait fait évaluer et son coût était estimé à 480 000 euros. Ce gros diamant, il l'avait caché dans un des murs de sa chambre. Dans la lettre, il demandait à son fils de venir à ses funérailles et lui avait livré toutes les indications de sorte qu'il puisse entrer en possession de la pierre et devenir riche. Cependant, peu avant qu'il ne se mette en ménage avec la Française, il avait reçu un de ses cousins arrivé du pays qui lui avait parlé de la

démolition du toit paternel suite à la construction d'un chemin de fer. Tout le quartier avait été démolit et délocalisé. Ce qui revient à dire qu'avec cette démolition, la pierre avait disparu. Et donc, pour avoir coupé les ponts d'avec sa famille, il ratait une occasion de devenir riche.

L.C.K.: Vous semblez être un habitué des prix. Pour que votre plume soit si bien appréciée, vous devez avoir un secret, lequel ?

J.C.N.: Il n'y a pas de petit secret à vrai dire, mais je crois que mes atouts tiennent au fait que je suis d'abord un grand lecteur. Il faut l'être pour arriver à bien écrire. J'ai beaucoup lu dans ma jeunesse, je ne savais pas que je deviendrais écrivain alors que j'avais la passion de la lecture. Je lisais beaucoup. Et maintenant que j'écris, si secret il y a, c'est juste que je travaille beaucoup mes textes. Souvent, quand j'en termine un, je le mets au frais. J'attends trois, voire six mois pour le sortir et le relire. Avec le recul, j'ai l'impression de lire un nouveau texte, c'est là que je décèle forcément des failles que je corrige avant de le soumettre à un concours. Il faut beaucoup travailler son texte.

L.C.K.: Quel est le titre de la nouvelle primée ? En combien de temps l'avez-vous écrite et de quand ce texte date-t-il ?

J.C.N.: En combien de temps, je ne saurais plus le dire mais le texte date de cinq ans environ. Donc, il y a un moment que je l'ai écrit et il s'intitule «*La Vingt-cinquième lettre*». J'ai beaucoup de nouvelles en réserve et à l'annonce du concours, j'ai fait mon petit jury en choisissant ce texte et voilà qu'il a remporté le premier prix.

L.C.K.: Le récit de «*La Vingt-cinquième lettre*» est tragique. Pourrait-on savoir si la tragi-comédie est votre registre habituel ?

J.C.N.: J'aime bien, oui. Les gens m'appellent maître du suspense. Mais il y a toujours une leçon à tirer, je fais toujours passer un message. Dans ce cas, c'est clair. Il n'est pas dit qu'il faut couper tout contact avec ses origines parce que l'on vit en Occident. La vie est aussi difficile là-bas, c'est vrai mais il ne faut pas penser que ceux qui sont restés au pays n'ont rien à vous donner. C'est la leçon morale de la nouvelle.

Propos recueillis par Nioni Masela

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



COP23

Terre d'école se fait un écho favorable

La présidente de la fondation, Maria Maylin, a dressé, lors de la journée consacrée à l'éducation pendant la rencontre de Bonn, un bilan élogieux de ce projet, avec la signature le 15 mai 2017 à Pointe-Noire, du protocole d'accord impliquant des partenaires institutionnels et privés pour la construction de son complexe scolaire de Kintélé et la labellisation de l'école de la Fraternité de Brazzaville.

Revenant sur le bilan de la Fondation Terre d'école (TDE) depuis l'édition de la COP de Marrakech, Maria Maylin a dressé la liste des actions menées cette année. Pour elle, le point d'orgue a été la signature, sous la présidence du chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, de l'accord de la mise en œuvre du projet de campus de TDE près de Brazzaville avec les responsables du groupe pétrolier Total EP, Congo, Chevron Overseas, la Société nationale des pétroles du Congo et l'Etat congolais.

Cette cérémonie dans la capitale économique du Congo est une étape cruciale dans l'avancement du projet TDE. Elle marque, en effet, l'engagement concret et financier de plusieurs parties prenantes pour la bonne réalisation des travaux de construction du campus de Kintélé.

« Nous avons voulu que cet établissement soit un modèle, la référence d'un réseau que nous espérons, à terme, implanter sur tout le continent », affirme Maria Maylin.

Deuxième point de fierté pour la présidente, le lancement d'un réseau TDE à travers la labellisation d'établissements scolaires existants, car les moyens manquent pour bâtir de nouveaux campus. Les locaux de ces écoles seront rénovés afin de respecter les normes d'hygiène et de sécurité et devront intégrer les prérequis établis par le label reconnu par la COP.



La cérémonie de signature de l'accord tripartite Terre d'école-Gouvernement-Sociétés pétrolières

A ce jour, l'école de la Fraternité de Brazzaville est le premier établissement scolaire portant le label TDE.

Cette opération, menée dans le cadre d'un partenariat avec le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, ne manquera pas de faire école aussi bien au Congo que dans d'autres pays du continent.

Le projet éducatif et pédagogique de TDE allie au programme national académique du pays une éducation permettant de sensibiliser les enfants, de manière concrète, à la préservation de l'environnement. Ceci passe en particulier par la compréhension et l'application des connaissances de la culture des plantes pratiquée par leurs parents et grands-parents.

Le Campus pilote de Kintélé représente quatorze hectares de terrain dont dix de forêt aménagée (place de marché, parcours santé...) et plus de 10 000 m² de bâtiments : salles de classe, infirmerie, pavillons d'hébergement, centre de conférences, zone d'activités sportives. Il

possède un restaurant scolaire pour plus de deux mille repas par jour, un hectare de champs pédagogiques, six cents élèves internes répartis dans vingt-huit salles de classe du primaire au lycée et plus de quarante enseignants. Plus de trente emplois de proximité y sont créés.

Le projet TDE continue de susciter intérêt et adhésion

Alors que le rideau est tombé sur la COP23 et que les regards se tournent déjà vers Katowice, au sud de la Pologne où se tiendra l'édition suivante, le projet TDE continue de susciter l'intérêt et l'adhésion des intervenants qui voient en cette initiative africaine une contribution majeure du continent et une des réponses les plus pertinentes au défi que la communauté internationale tente, tant bien que mal, de relever car il s'agit tout simplement de sauver la planète, et par là même l'espèce humaine.

Et si la tenue de la Conférence du Climat en 2018, en plein cœur de l'industrie du charbon en Pologne, est un symbole fort

auquel beaucoup veulent bien croire comme un tournant irréversible dans la transition des fuels fossiles vers des sources d'énergie renouvelables et plus propres, la prudence reste de mise, parce que la mise en œuvre de l'Accord de Paris et du programme d'action arrêté à Marrakech, l'an dernier, est loin d'être acquise.

Après une année 2017 chargée de rebondissements, l'équipe menée par Maria Maylin a été sur tous les fronts pour expliquer et convaincre sur la viabilité de ce projet, sa pertinence et à quel bel avenir il est promis. Aussi bien à l'aise dans les grands forums mondiaux qu'au fin fond de l'Afrique, Maria Maylin assène ses arguments et ses résultats sur le terrain. Elle arrive à mobiliser autour de son projet et de sa passion contagieuse qui est devenue celle de tout un continent. Le projet TDE est décliné ainsi pour tous, des chefs d'Etat et de gouvernement aux écoliers, en passant par les institutions, les associations, les experts, les think-tanks, les enseignants, les

entreprises, les financiers ainsi qu'aux représentants de l'ensemble de la société civile.

Les partenaires privés sont enthousiastes et s'engagent à accompagner le projet. Pierre Jessua, directeur général de Total EP Congo, pense que: « Repenser nos modes de fonctionnement comme le propose TDE, c'est aussi répondre aux nécessités de mieux se comprendre, d'accepter les différences des uns et des autres avec comme seul dénominateur commun d'accéder à l'apprentissage multiforme et donner une ouverture illimitée aux sources du savoir; qu'il soit ancestral ou ancré dans la vie moderne. Investir dans ces domaines, c'est croire en l'avenir, aux lendemains meilleurs même si le contexte actuel est difficile ».

Spécialiste en science de l'éducation, François Durpaire, qui accompagne le projet depuis ses débuts, estime, pour sa part, que « le contenu est très original, parce que beaucoup d'écoles sont construites en Afrique dans un contexte de forte demande scolaire liée au contexte démographique, là, l'idée était de prendre son temps pour bâtir un projet éducatif. On le résume par cette formule " une école, un champ ", c'est-à-dire établir une dimension éco-citoyenne dans la tête et le comportement des enfants ».

En attendant l'ouverture officielle du campus modèle de Kintélé, qui devrait diffuser et faire des petits modèles partout en Afrique, c'est Evariste Ikapi, le chef du village, qui ne cache pas l'espoir et l'orgueil d'abriter le projet qui aura le dernier mot. « Il offrira à nos enfants un cadre d'éducation exceptionnel qui privilégie l'environnement, aussi bien grâce aux travaux pratiques d'agriculture qu'en favorisant les liens avec la population locale ».

Abdou Akdim

CRISE LIBYENNE

L'ONU pense que la clé est dans les institutions

L'envoyé spécial des Nations unies en Libye, le Libanais Ghassan Salamé, 66 ans, a estimé le 17 novembre, que l'avenir de ce pays, qui a sombré dans le chaos après la chute en 2011 de Mouammar Kadhafi, passe par les instruments de gouvernance.

« Le mot-clé de mon approche, c'est des institutions. En un an ou deux, si vous arrivez à un peu réunifier, raviver et libérer les institutions, vous mettez le pays sur un autre parcours », a affirmé Ghassan Salamé à la presse, cinq mois après avoir pris ses fonctions d'envoyé spécial de l'ONU pour la Libye. « La question

institutionnelle me paraît capitale. Sinon, c'est une simple compétition entre des individus. Qui vous disent qu'ils représentent des tribus énormes jusqu'à ce que vous découvrez qu'ils représentent très peu de choses », a-t-il ajouté.

Pour l'émissaire onusien, le rôle des Nations unies n'est pas « de s'installer sur le

long terme dans ce genre de pays, mais de réunifier des institutions divisées », libérer celles qui sont « captives », et « ne fonctionnent pas pour l'intérêt général ». « Pour suturer toutes les blessures du pays, il serait bête de penser qu'on peut le faire en un, deux ou trois ans, il faut sans doute une génération (...). Mais le défi n'est pas de tout réaliser maintenant, c'est d'ouvrir l'avenue que le pays doit prendre afin qu'il puisse intégrer les principes institutionnels dans sa culture politique », a déclaré Ghas-

san Salamé.

Parlant de son plan d'actions pour la Libye, le représentant de l'ONU a dit espérer débiter en décembre un recensement des électeurs. « En février, l'objectif est d'organiser une conférence nationale réunissant tous les acteurs libyens autour d'un projet commun d'élections », a-t-il indiqué, sans donner d'échéances ni préciser les scrutins.

Ghassan Salamé a évoqué également la situation humanitaire et celle des migrants,

parfois vendus comme esclaves, en Libye. « Le gouvernement libyen ne dispose pas d'une armée ou d'une police à sa disposition. Il ne s'agit pas toujours d'une mauvaise volonté, parfois il s'agit d'une incapacité », a-t-il insisté, ajoutant qu'il s'agit d'« un gouvernement qui n'a pas les instruments pour gouverner ».

Depuis la chute de Mouammar Kadhafi, des autorités rivales, à Tripoli et à Tobrouk, et de nombreuses milices se disputent le pouvoir en Libye.

Nestor N'Gampoula

ZONE CÉMAC

Le Gabon émet un emprunt obligataire de 100 milliards Fcfa

Les fonds à lever par appel public à l'épargne lancé, au niveau du Congo, le 17 novembre à Brazzaville, par la ministre gabonaise déléguée auprès du ministre de l'Economie, de la prospective et de la programmation du développement durable, Bétah Edwige, permettront au gouvernement de financer la construction des infrastructures de base et le paiement de sa dette intérieure.

Comme lors des éditions précédentes, les investisseurs institutionnels établis au Congo ont répondu présents au rendez-vous d'affaires. Il s'agit notamment des banques, des sociétés d'assurances, des organismes de placements collectifs en valeurs mobilières, des Fonds d'investissements et assimilés ainsi que de petits épargnants et individualités.

Cette année, seuls le Congo, la Guinée Equatoriale et le Gabon, pays émetteur, sont concernés par cet emprunt obligataire. La période de souscription est prévue du 17 au 30 novembre en cours. La créance sera remboursée à l'échéance 2022.

« Pour cette année, nous souhaitons mobiliser un montant de 100 milliards Fcfa. Cet emprunt sera, comme pour l'année dernière, rémunéré au taux d'intérêt de 6,5% net impôts. Les intérêts seront versés aux souscripteurs annuellement à partir de décembre 2019. Le présent emprunt intègre un différé d'amortissement d'une année », a expliqué la ministre ga-

bonaise déléguée à l'Economie, Edwige Bétah.

Les fonds récoltés serviront au financement annuel des projets sociaux économiques inscrits au budget 2017. Il s'agit, en effet, de la construction et l'équipement des salles de classe afin de permettre aux élèves d'étudier dans de bonnes conditions, mais aussi la construction des centres de formation professionnelle modernes.

Dans cette enveloppe, il est prévu aussi l'exécution des travaux routiers sur l'axe Pk5-Pk12, le renforcement des capacités du personnel et des structures sanitaires. Une partie de cet argent permettra également au gouvernement gabonais de payer ses créances domestiques. Pour des remboursements, un compte séquestre est disponible à la Banque des Etats de l'Afrique centrale.

D'après la ministre Edwige Bétah, ce troisième emprunt obligataire intègre le plan de relance économique du Gabon



La ministre Edwige Bétah (au milieu) lançant l'emprunt obligataire Adiac

pour la période 2017-2019, visant essentiellement son émergence à l'horizon 2025, conformément à son « Plan stratégique Gabon émergent ». Ce plan de relance, a renchéri la ministre, est axé prioritairement sur le renforcement de la stabilité budgétaire, le maintien des fondements de la croissance ainsi que le renforcement de la position extérieure du pays.

De bons signaux de redressement économique

Malgré l'austérité qui a plombé l'économie du pays, causée

par la chute continue des cours du baril de pétrole sur le marché international, le Gabon retrouve peu à peu son équilibre économique. Le pays prévoit une croissance de 0,8% cette année et devra croître en 2018 à 2,7%, soutenue par la production minière, agroalimentaire ainsi que plusieurs branches d'activités dans les secteurs secondaire et tertiaire.

Au plan budgétaire, Edwige Bétah a fait savoir que le déficit enregistré en 2016 serait réduit en 2017, tandis qu'au plan extérieur, les exportations vont s'améliorer au point d'atteindre

23,3% en 2017, et maintiendront le même positionnement en 2018. Par ailleurs, les réserves du Gabon avoisineraient 2,4 par mois d'importation en 2017, pour atteindre les trois mois l'année prochaine. La dette publique, quant à elle, sera maîtrisée autour de 55% du Produit intérieur brut. La même campagne de sensibilisation à cet emprunt obligataire se poursuivra le 21 novembre prochain à Malabo, en Guinée Equatoriale, et le 22 du même mois, à Libreville au Gabon.

Firmin Oyé



EMPRUNT OBLIGATAIRE

PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE « EOG 6,50% NET 2017-2022 »

Emetteur : Etat Gabonais

MONTANT DE L'ÉMISSION :

100

MILLIARDS DE FCFA

PÉRIODE DE SOUSCRIPTION : DU 17 AU 30 NOVEMBRE 2017

TAUX D'INTÉRÊT :

6,50%

NET/AN SUR CINQ(5) ANS

* ÉXONÉRÉ D'IMPÔT POUR TOUTS LES RÉSIDENTS DE LA ZONE CEMAC



Rentabilisez votre épargne en soutenant la relance économique

Nombre d'obligations : 10 000 000 . Prix d'une obligation : 10.000 FCFA. Minimum de souscription : 50 titres . Amortissement : Linéaire quatre (4) ans et un différé d'un (1) an. Maturité : Cinq (5) ans.

Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne en zone CEMAC, cette opération a été enregistrée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) sous le numéro COSUMAF - APE - 01/17

CO-ARRANGEURS & CO-CHEFS DE FILE



MEMBRES DU SYNDICAT DE PLACEMENT



COTATION



INTERVIEW. XIA HUANG

« La Chine est digne de la confiance que lui témoigne le Congo »

Au cours d'une interview exclusive dans laquelle il s'exprime sur les conclusions du XIX^e Congrès du Parti communiste chinois (PCC), tenu du 18 au 24 octobre, l'ambassadeur de Chine au Congo, Xia Huang, évoque également les relations internationales et affirme la bonne santé de la coopération Chine-Congo. S'il se félicite de la confiance réciproque entre les deux pays, le diplomate chinois rappelle pour ce qui concerne son pays la place qu'occupe le PCC dans l'édification de la nation : « Le Parti communiste chinois a toujours sa raison d'être pour conduire les affaires du pays, parce que c'est sous sa direction que le peuple chinois a accédé à la libération nationale en 1949, avec la proclamation de la République populaire de Chine », explique-t-il.

Les Dépêches de Brazzaville : Que peut-on comprendre du concept « socialisme à la chinoise » dont parle le président Xi Jinping dans son rapport du 19^e congrès du PCC. Et sur quoi repose-t-il

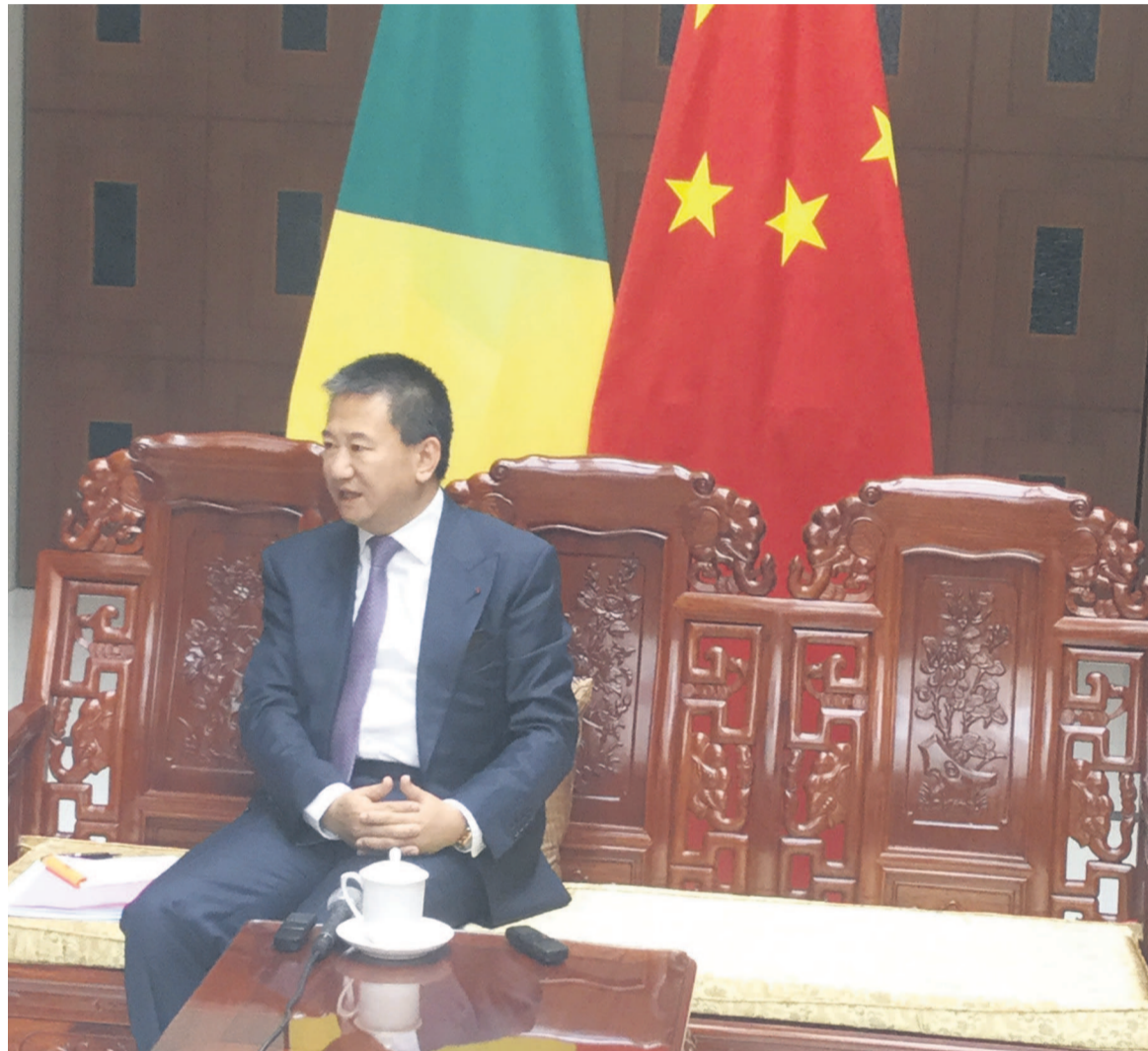
Xia Huang : Le marxisme-léninisme est une doctrine qui repose sur le développement d'un socialisme scientifique. Marx a fait une présentation sur ce qu'il imaginait pour l'avènement du socialisme et du communisme. Sur cette même base, Lénine a fait une adaptation en fonction de la réalité russe pour conduire à la création de l'Union soviétique. La Chine a sa propre réalité. Dans l'histoire, elle était la première puissance mondiale. Depuis une bonne partie du XIX^e siècle, le déclin était continu au point de devenir un pays sous-développé. Il a fallu donc trouver des voix d'orientation pour aller sur le chemin du développement proprement chinois. Pour cela, nous avons fait beaucoup d'essais entre 1949 et 1979. Pendant cette époque, des erreurs ont été commises, la plus grande étant la révolution culturelle qui a presque mis l'économie de notre pays dans un état de faillite.

C'est donc à partir de notre propre réalité, avant 1949, au regard des expériences vécues, que le PCC a tiré les leçons pour trouver son propre modèle de développement. Ce regard rétrospectif nous a donc permis d'adopter la politique de réformes et d'ouverture sur l'extérieur et de remporter au cours des trente dernières années de nombreux succès.

L.D.B. : La Chine se définit comme un Etat socialiste de dictature démocratique populaire dirigé par la classe ouvrière et fondé sur l'alliance des ouvriers et paysans. Est-ce vraiment le cas alors qu'on entend dire des dirigeants chinois qu'ils sont suffisamment riches ?

Xia Huang : Je sais qu'il y a des assertions de l'extérieur qui font état de ce qu'au moins une partie des dirigeants chinois sont des magnats. Vous-mêmes et plusieurs autres journalistes congolais avez pu visiter la Chine et je pense que vous avez touché du doigt les vraies réalités chinoises et c'est donc à vous d'en juger, de faire une analyse sur ce que vous entendez de certains médias qui se disent indépendants et neutres.

Des gens disent que le système démocratique est un système passe-partout. D'où mon interro-



L'ambassadeur de Chine au Congo, Xia Huang

gation de savoir s'il y a vraiment un modèle sacré de démocratie. Avec ce qu'on voit dans beaucoup de pays aujourd'hui, peut-on dire, que la démocratie est une réussite universelle ? La Chine a tracé sa voie à partir de l'assimilation du marxisme-léninisme, une voie de développement qui cadre à sa propre réalité, ce qui lui a permis de devenir la deuxième puissance économique mondiale. Nous avons nos propres règles de démocratie. Nous pensons qu'un système politique, quel qu'il soit, peut être bon s'il contribue au développement économique et social d'un pays.

L.D.B. : En matière de politique intérieure toujours, suivant le principe « Un pays, deux systèmes », la Chine est heureuse du retour de Hong-Kong et Macao à la mère patrie. Cela est plus complexe pour Taïwan. Qu'en dites-vous ?

Xia Huang : La politique « Un pays, deux systèmes » a déjà montré sa réussite que ce soit à Hong Kong qu'à Macao. C'est cette politique qui a permis à ces deux zones administratives spéciales de maintenir et d'avoir une prospérité toujours plus forte. Aujourd'hui sur la partie continentale de la Chine, les preuves sont là pour prouver que le

renouveau de la nation chinoise est en cours de se réaliser. Tôt ou tard, la réunification de la Chine sera une réalité du rêve chinois et nous croyons en la capacité de cette politique « Un pays, deux systèmes » pour résoudre le problème de la réunification.

L.D.B. : Au plan international, la Chine prône une coopération pacifique avec toutes les nations du monde. Mais votre pays ne cesse de développer son armée au point de devenir un pays puissant avec une armée puissante. Est-ce seulement dans le but de vous défendre, où est-ce une caution à la course aux armements qui distingue les super puissances ?

Xia Huang : Y a-t-il un pays fort qui n'est pas accompagné d'une armée forte ? La première puissance militaire est-elle chinoise ou étrangère ? Dans son histoire, notre pays n'a jamais pratiqué une politique expansionniste, une politique d'agression. Si aujourd'hui l'Etat chinois augmente progressivement les dépenses affectées aux forces armées, à développer les capacités de défense, c'est pour assurer la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale.

Le gouvernement a été et reste conséquent sur cette politique. La Chine ne pratiquera jamais la politique d'hégémonie. Mais personne n'a le droit de priver notre pays de son propre droit d'assurer son autodéfense.

Congo, notamment avec le quotidien Les Dépêches de Brazzaville avec lequel nous discutons souvent soit pendant des interviews ou des déjeuners de travail.

Notre analyse concernant la coopération sino-congolaise reste presque la même. Maintenant qu'approche la fin de l'année, je pense qu'il est temps de faire le bilan de 2017 que je considère très important dans le cadre de nos relations amicales et dont vous en êtes des témoins.

L.D.B. : Le Congo vit une situation économique et financière difficile depuis 2014. Comment la Chine entend-elle l'aider à se tirer d'affaire ?

Xia Huang : Malgré le contexte économique mondial difficile et morose, nous avons eu, au cours des derniers mois écoulés, beaucoup des temps forts dans nos relations et notre coopération. En ce qui concerne les échanges, nous avons accueilli, ici au Congo, des hautes personnalités chinoises, notamment le ministre des Affaires étrangères, le vice-ministre du Commerce et bien d'autres délégations. A chaque occasion, les deux parties ont eu des discussions très importantes pour faire avancer cette coopération.

En dépit des difficultés actuelles que connaît le Congo, le bon exemple de cette marque de confiance des autorités chinoises vis-à-vis de leur partenaire est le chantier du Parlement dont les travaux avancent dans de bonnes conditions. En ces moments difficiles, nous tenons à dire au peuple congolais que la Chine est digne de la confiance que lui témoigne le Congo. C'est en temps de peine qu'on identifie des vrais amis.

Le Congo a des difficultés, nous en sommes conscients et nous faisons tout pour partager vos peines et continuer de travailler ensemble pour voir comment relever les défis. Notez que mon pays est le seul à passer à l'action en remettant un chèque à l'Etat congolais pour l'acquisition des vaccins. Un autre exemple est le décaissement de deux enveloppes d'un montant global de six millions de dollars (Trois milliards F CFA) au titre d'aide alimentaire d'urgence et humanitaire au profit des déplacés du Pool.

Notre idéal, dans le cadre de la collaboration sud-sud, est de travailler avec le Congo afin de l'accompagner et l'aider à trouver, comme nous, sa propre voie qui réponde à vos propres réalités grâce à notre expérience, mais les réalités chinoises ne sont pas les mêmes que les vôtres. Il revient donc aux autorités congolaises de trouver une bonne approche pour asseoir le développement économique et social de leur pays.

*Gankama N'Siah
et Guy-Gervais Kittina*

L.D.B. : Les Etats-Unis comptent sur la Chine pour tenter d'améliorer leurs relations avec la Corée du Nord. Votre pays accorde-t-il beaucoup de chance à cette médiation ?

Xia Huang : Nous sommes d'avis qu'aujourd'hui les grands thèmes de l'humanité, c'est la paix et le développement. Que ce soit sur la péninsule coréenne ou dans les autres régions du monde, nous encourageons tous les efforts pour assurer la paix et faire avancer le développement. En droite ligne de cette politique, nous sommes disposés à travailler en étroite collaboration avec tous les autres pays. Concernant le dossier précis de la péninsule coréenne, je pense que toutes les préoccupations des parties doivent être prises en compte. La dénucléarisation de cette péninsule est une nécessité absolue, mais la sécurité des différentes parties constitue également un élément à prendre en compte. C'est pour autant dire qu'il faut tenir compte de tous les intérêts légitimes.

L.D.B. : Parlant des relations Chine-Congo, sont-elles toujours sur de bons rails ?

Xia Huang : A ce sujet, j'ai eu, à maintes fois, des échanges avec différents organes de la presse du

COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

L'ARPCE et la tutelle sur la même longueur d'onde

Les services fournis aux consommateurs de la téléphonie mobile se sont améliorés ces derniers mois, ont estimé, le 17 novembre, Léon Juste Ibombo et Yves Castanou au cours d'une réunion dite d'information, en présence des responsables des sociétés privées et publiques du secteur de la téléphonie et des télécommunications.

Le ministre des Postes, télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, et le directeur général de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE), Yves Castanou, ont passé en revue l'état du secteur, notamment sur la qualité des services des opérateurs de téléphonie mobile, après une sommation récurrente envers ces derniers de respecter leur cahier de charges. L'ARPCE avait constaté, en effet, la dégradation de la qualité des services offerts par les opérateurs de téléphonie mobile suite aux multiples plaintes des consommateurs à travers son service 5050. Dans le cadre de ses missions régaliennes, elle avait convoqué une réunion tripartite Régulateur-opérateurs-consommateurs, le 18 mai 2017, afin d'instruire les opérateurs à corriger les manquements révélés. Dans le même élan, le ministère de tutelle s'était donné au même exercice le 11 septembre, avertissant les opérateurs « d'améliorer les performances en termes de qualité de services ». « Nous ne sommes pas dans un schéma qui est parfait, mais

il y a des améliorations. Les efforts entrepris par les opérateurs depuis deux ans ont donné les résultats sur la qualité des services », a souligné Yves Castanou.

Pour le régulateur, qui suit les réseaux et services aux travers de l'équipement de pointe, les opérateurs font de leur mieux pour tenir leur engagement au-delà de multiples contraintes qui peuvent influencer la dégradation des services. « Il y a aussi l'implication de plusieurs facteurs dans la qualité des réseaux. Les opérateurs ont besoin de l'électricité, de ravitaillement en carburant, d'infrastructures routières viables. Malgré ces obstacles, ils ont l'obligation de se débrouiller comme ils sont en train de le faire », a témoigné Yves Castanou.

Les contrôles effectués entre mai et septembre par les équipes techniques de l'ARPCE sur les différents réseaux ont révélé une nette amélioration de la qualité des services des opérateurs Airtel et MTN. Azur, dernier du peloton dans ce challenge, a été mis en demeure. Les résultats de ces contrôles ont été présentés aux opérateurs et à la presse, il y a quelques semaines.

Malgré ce satisfecit temporaire, Yves Castanou n'exclut pas que beaucoup reste à faire et que l'ARPCE ne ménagera aucun effort pour faire respecter, de manière scrupuleuse, les clauses contenues dans le cahier de charges.

Si le segment des communica-



Yves Castanou (au premier plan) et Léon Juste Ibombo

tions électroniques est dans le collimateur permanent du régulateur, en ayant, entre autres, comme résultat le démantèlement des activités frauduleuses dans le trafic téléphonique tant à Brazzaville qu'à Pointe-Noire, et la redynamisation imminente des opérations d'identification des abonnés, le secteur postal n'échappe pas non plus au contrôle. Grâce à un travail de déblaiement du secteur postal, à ce jour quatorze opérateurs postaux privés respectant la réglementation en vigueur, sont autorisés à exercer en République du Congo. En 2016, le chiffre d'affaires gé-

né par ces opérateurs postaux a atteint la somme de 2,160 milliards FCFA.

« Le gouvernement prend acte de ce qui a été fait pour améliorer la qualité des services »

C'est en ces termes que s'est exprimé Léon Juste Ibombo après le résumé du rapport fait par Yves Castanou. Au-delà de ce tableau encourageant, le ministre a souhaité voir l'ARPCE poursuivre le travail du respect des engagements des opérateurs. Incitant le régulateur à plus de communication sur le service 5050 dédié

aux consommateurs, Léon Juste Ibombo a, par ailleurs, appelé à plus d'expertise pour démanteler les réseaux mafieux et permettre une meilleure rentabilité au secteur. La situation non confortable de l'opérateur Azur, selon le ministre, trouvera bientôt une solution grâce à l'appui de l'Etat. De même, l'opérateur public, Congo Télécom, devra retrouver ses lettres de noblesse à travers un programme cohérent déjà dans les tuyaux, a informé Léon Juste Ibombo, privilégiant « un meilleur feedback » entre les acteurs du secteur pour plus d'efficacité.

Quentin Loubou

PABPS

Le budget 2018 fixé à plus de trois milliards FCFA

Au terme d'un conseil d'administration, tenu le 16 novembre dans la capitale, le budget exercice 2018 du port autonome de Brazzaville et ports secondaires (PABPS) a été adopté en recettes à la somme de 2.022.890.000 de francs CFA et en dépenses à 1.845.550.000 de francs CFA.

Ce budget permettra notamment d'informatiser le PABPS, de relancer son centre informatique fermé il y a plus de trois ans. Les activités liées à l'exploitation seront aussi informatisées, dans le but de disposer des données statistiques fiables puis des résultats financiers le plus rapidement possible. « En attendant la reprise de l'activité économique qui par essence est toujours gra-

duelle, il nous faut faire mieux avec peu. Le budget adopté se veut volontariste. Il convient pour chaque action de gestion, de donner la priorité à ce qui est indispensable à l'entreprise », a indiqué le président du conseil, Jean Louis Osso.

En dépit de la situation difficile que traverse le PABPS, son directeur général, Pierre Bossoto, espère aux lendemains meilleurs,

grâce entre autres, au rachat des terminaux du Bassin du Congo par Bolloré Africa Logistics, également gestionnaire du port autonome de Pointe-Noire.

Pour ce qui est du projet de la convention de location avec Socrotrans, le conseil a recommandé l'examen du plan d'affaires de ladite société, en rapport avec l'objet de la convention, en vue de statuer sur la durée.

Le conseil a, de même, décrié l'existence d'un port privé, sis en amont de la base navale à Mpila, construit sans autorisation de la tutelle. « Ce port aux capacités impressionnantes, se positionne comme un concurrent direct du PABPS, mettant à mal l'exclusivité de passage des marchandises dans la zone concédée », souligne le communiqué final de ce conseil d'administration.

Le PABPS connaît une situation financière et logistique délicate. Sa dette fiscale est estimée à plus de 4 milliards de francs CFA, alors que sa dette sociale se situe à 1,2 milliard de francs CFA.

Lopelle Mboussa Gassia

SANTÉ PUBLIQUE

Incinération d'aliments avariés

Des stocks de cuisses de poulet, de viande de porc, de boissons alcoolisées et autres saisis sur les marchés de Brazzaville ont été détruits, le 16 novembre, par les services de la répression.

L'opération a été conduite par le directeur général de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales, Florien Nicaise Mvoulaléa. L'action menée a permis de mettre la main sur une grande quantité de produits alimentaires impropres, estimée à près de dix millions de FCFA. « Ce sont des produits avariés et mal conservés dans les chambres froides, que les commerçants ont remis sur les étalages », a décrié Florien Nicaise Mvoulaléa, dénonçant l'incivisme de certains commerçants.

Ces produits, a-t-il dit, constituent un réel danger aussi bien pour l'économie que la santé de la population. L'opération d'incinération vise, d'après la

répression, à attirer l'attention des consommateurs sur les effets néfastes de ces produits toxiques.

Le directeur général de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales a mis en garde les commerçants contre cette déviance, avant d'exhorter la population à la vigilance. « Il faut toujours contrôler les dates de péremption », a-t-il recommandé, promettant d'intensifier les opérations de ce type pour mettre la main sur d'autres récidivistes.

Signalons que ces produits alimentaires ont été saisis et détruits conformément à la loi n° 94 du 1er juin 1994, portant réglementation des prix, des normes commerciales, constatation et répression des fraudes (articles 27, 28 et 29), et le décret n° 2001-524 du 19 octobre 2001 portant interdiction d'importation de certains produits alimentaires.

Fiacre Kombo



Une vue des administrateurs «photo Adiac»

SITUATION SOCIALE DANS LE POOL

Des partenaires apportent six milliards FCFA

Pour avoir décaissé une enveloppe de six millions de dollars américains, soit trois milliards FCFA, la Chine reste jusque-là le plus grand pourvoyeur d'une somme qui s'élève actuellement à douze millions de dollars (Six milliards FCFA), destinée à la prise en charge des besoins humanitaires d'urgence de la population déplacée dans le département.



Les animateurs de la conférence de presse/credit photo Adiac

Le montant de la contribution chinoise a été révélé le 17 novembre, à Brazzaville, au cours d'une conférence de presse co-animée par la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga-Dzondo, l'ambassadeur de Chine au Congo, Xia Huang, ainsi que les représentants des agences d'exécution. S'inscrivant dans le cadre du Fonds d'aide pour la coopération sud-sud, les trois milliards FCFA de la Chine au profit de la population en détresse du Pool sont répartis équitablement entre le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et le Programme alimentaire mondial (PAM).

Améliorer les conditions de vie de la population

En effet, les trois millions de dollars réceptionnés par le HCR au Congo, représenté par Cyr Modeste Kouamé, permettront de mettre en œuvre un projet dans le cadre du plan de réponse humanitaire en faveur des personnes déplacées. Ainsi, 70 000 personnes déplacées internes bénéficieront du projet d'assistance en articles ménagers et abris. L'objectif étant d'assurer de meilleures conditions de vie aux déplacés aussi bien qu'aux familles d'accueil.

De son côté, le PAM achètera, avec les trois millions de dollars reçus, plus de 2 300 tonnes de vivres pour continuer l'assistance en distribution des aliments durant six mois. Cette contribution permettra aussi d'améliorer la situation nutritionnelle de 80 000 enfants de moins de cinq ans et de plus de 12 000 femmes enceintes et allaitantes. Ceci en leur fournissant des aliments nutritionnels spécifiques pour le traitement et la prévention de la malnutrition.

Le PAM a besoin de 5,6 millions de dollars américains

Selon le représentant du PAM au Congo, Jean-Martin Bauer, la donation du peuple chinois, qui est l'une des plus importantes reçues pour cette action d'urgence, est une bouffée d'oxygène pour continuer

de nourrir l'espoir. « Personne ne doit être laissée de côté ! Nous devons continuer à travailler ensemble pour relever le défi faim zéro au Congo. C'est pourquoi, nous comptons sur le gouvernement chinois et tous les bailleurs du Congo pour continuer l'assistance humanitaire à la population dans le besoin », s'est-il félicité, précisant que son agence avait besoin de 5,6 millions de dollars américains pour continuer l'assistance alimentaire d'urgence.

Rappelant les liens de coopération entre son pays et le Congo, l'ambassadeur de la République populaire de Chine, Xia Huang, a invité les deux agences d'exécution à faire bon usage des sommes reçues. « La Chine est fière de contribuer à hauteur de six millions de dollars sur les douze millions déjà reçus. Lorsque la population civile souffre dans le Pool, il est de bon aloi pour la Chine d'intervenir pour aider son pays ami », a-t-il justifié.

Plusieurs partenaires déjà à pied d'œuvre

Pour rappel, le gouvernement congolais et les agences du système des Nations unies lançaient, en juillet dernier, un appel à l'aide humanitaire d'urgence de vingt-quatre millions de dollars en faveur de 138 000 personnes affectées directement et indirectement par la crise du Pool pendant une période de six mois. La ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité a indiqué que plusieurs partenaires techniques et financiers ont déjà répondu favorablement à cet appel. Il s'agit notamment du Fonds central d'intervention d'urgence des Nations unies, des Etats-Unis d'Amérique, de l'Union européenne, de la France, de l'Italie et de la Chine pour un montant total de douze millions de dollars américains, soit la moitié. « J'ai confiance que le montant sera atteint puisque nous sommes actuellement à douze millions de dollars et la période va jusqu'à décembre », a rassuré Antoinette Dinga-Dzondo.

Parfait Wilfried Douniama

ACTION HUMANITAIRE

Un fonds de solidarité dédié à Mireille Darc

Pascal Desprez et La Chaîne de l'espoir lanceront, le 29 novembre au Pavillon Ledoyen, à Paris, en partenariat avec Cartier, le fonds de solidarité « Enfants à Cœur Mireille Darc ».

L'initiative vise la poursuite du combat de Mireille Darc et son engagement auprès des enfants cardiaques. A travers la création de ce « Fonds dédié » au sein de La Chaîne de l'espoir, Pascal Desprez et cette ONG dirigée par le Pr Alain Deloche ont décidé de continuer à faire vivre la flamme qui animait Mireille Darc. En effet, la marraine de cœur de La Chaîne de l'espoir a, pendant plus de quinze ans, montré combien le sort des enfants cardiaques lui tenait profondément à cœur.

De son vivant, Mireille Darc « s'est employée avec une passion et une énergie incroyables, pour que des enfants malades puissent bénéficier d'une opération souvent vitale, grâce aux programmes menés par La Chaîne de l'espoir; notamment



Enfants à Cœur

Mireille Darc

Mireille Darc tenait tant à l'avenir des enfants cardiaques/credit photo DR

en Afrique et au Cambodge », a-t-on appris dans un communiqué de presse. Un combat qu'elle aurait tant aimé poursuivre. Notons que le lancement officiel de ce « Fonds dédié » se fera

lors d'un dîner de charité. Une occasion pour les amis et les proches de Mireille Darc de lui rendre hommage et perpétuer son engagement en soutenant ce programme en faveur de milliers d'enfants cardiaques inscrits sur les listes d'attente de La Chaîne de l'espoir.

Pour faire un don

Chèque à libeller à : Enfants à Cœur - Mireille Darc / La Chaîne de l'espoir

A adresser à : La Chaîne de l'espoir - 56 / 58 rue des Morillons - 75015 Paris

Contacts presse

Pascal Desprez - Patricia Foucault : 01 47 20 10 23 - patricia.foucault@cpagence.fr ; La Chaîne de l'espoir - Paul Nahon : 06 80 31 46 21 - pcnahon@yahoo.fr ; La Chaîne de l'espoir - Christine Couton : 06 61 44 66 71 - ccouton@chainedelespoir.org

Parfait Wilfried Douniama

SANTÉ

La cellule du partenariat public-privé à pied d'œuvre

La structure a tenu sa première séance de travail, le 17 avril à Brazzaville, avec le directeur de cabinet de la ministre de la Santé et de la population, Florent Balandamio.

Le protocole d'accord mettant en place le Partenariat public privé (PPP) a été signé entre le ministère en charge de la Santé et l'Alliance du secteur privé de la santé. Les deux parties ont été représentées respectivement par la ministre Jacqueline Lydia Mikolo et le Dr Jean Daniel Ovaga.

Au cours de leur première séance de travail, les membres de cette cellule ont présenté une ébauche du règlement intérieur, un calendrier de travail et autres documents

relatifs au fonctionnement de leur structure. Très ultérieurement, ils vont définir leur budget de fonctionnement qui comprendra également les moyens roulants et les modalités de financement.

Selon la note de service n°243/MSP/CAB du 17 octobre 2017 mettant en place la cellule du PPP, ses membres ont l'obligation de se réunir une fois le mois et peuvent faire appel, en cas de besoin, au représentant d'une institution bancaire, d'assurance ou de la presse.

« La liberté d'entreprendre va nous permettre d'expérimenter; tour à tour; la prospérité ainsi que la gestion de la contrainte économique. Le partenariat public-privé peut être considéré comme l'un des instruments de la

réforme du secteur de la santé. L'ardente volonté de réformer ne doit pas éclipser les nombreux efforts consentis dans la préservation des acquis sociaux », a indiqué Florent Balandamio.

Rappelons que le contrat de PPP est un texte par lequel l'Etat ou une autorité publique confie à un prestataire privé la gestion et le financement d'équipements, d'ouvrages ou leur construction permettant d'assurer un service public.

Selon une étude, le secteur public de la santé offre 44% de soins contre 56% pour le secteur privé. Ainsi donc, la cellule du PPP dans le domaine aura pour attributions d'élaborer une feuille de route de politique ou de stratégie dans le contexte du chantier de la réforme de l'Etat.

Les membres composant la dite cellule dans le secteur de la santé vont également approuver un programme de travail annuel budgétisé, soumis à l'approbation du ministère de la Santé et de la population. Ils sont aussi chargés du suivi et de la mise en œuvre de ce PPP dans le domaine de la santé. Ils sont, en outre, chargés de rédiger un rapport annuel qui sera soumis à leur tutelle.

Fortuné Ibara



La séance de travail de la cellule du partenariat public-privé de la santé/Adiac

SNDE

Les travailleurs récusent les réformes annoncées

Les agents de l'entreprise publique, réunis en assemblée générale extraordinaire le 16 novembre, à Brazzaville, ont exigé le retrait du projet de réformes présenté par le ministère de l'Energie et de l'hydraulique en conseil de cabinet, le 8 novembre dernier.

Dans un communiqué final rendu public à l'issue de la rencontre, les participants ont demandé l'observation d'une période transitoire de cinq ans, en vue d'améliorer la situation de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE). Ils recommandent aussi la mise en œuvre du plan d'actions d'urgence pour le redressement de cette entreprise, élaboré par les partenaires sociaux et transmis au ministère de tutelle en avril dernier. Ce plan, ont-ils expliqué, doit être exécuté avec des évaluations périodiques. Ils suggèrent, de même, le renforcement des capacités de tous les travailleurs à différents niveaux de l'entreprise, pendant la période transitoire, afin de les préparer au changement de la forme juridique de leur société.

Les agents de la SNDE proposent, par ailleurs, la mise en place d'une commission de réformes dans laquelle le collectif de leurs syndicats doit prendre impérativement part lors des ateliers à quelque niveau que ce soit et partout en cas de besoin. Exigeant la poursuite de l'enquête préliminaire instruite par le procureur de la République sur la gestion de leur instrument de travail, le personnel de la SNDE confirme, en outre, sa volonté de voir cette entreprise se transformer à terme, dans toute son intégralité, en une société anonyme à



La direction générale de la SNDE / crédit photo Adiac

l'issue de la période transitoire. Les travailleurs ont aussi dénoncé la démarche qu'ils qualifient « d'unilatérale, cavalière et suicidaire entreprise par la tutelle ». Celle-ci, ont-ils dit, consiste, entre autres, à la résiliation du contrat de performance et de l'avenant du contrat de service sans aucun texte juridique. Ils décrient également l'option de réformes qui consistent à la scission de l'entreprise sans tenir compte des avis des partenaires sociaux et l'absence de préparation du passage de la SNDE, entreprise publique industrielle et commerciale, vers une société anonyme. En effet, ils voient en cela l'existence notoire d'une précipitation administrative effrénée vers des réformes relevant, disent-ils, de l'existence d'un agenda caché de la part du gouvernement.

Marquant leur accord de principe sur des réformes consistant à faire évoluer l'entreprise sans la mise en œuvre d'un quelconque plan social, les agents veulent obtenir le désengagement de l'Etat de la gestion de la SNDE pendant la période de transition suggérée. Au terme de cette période, ils préconisent l'évaluation des performances réalisées. Soucieux de préserver leur outil de travail, ils exigent le paiement

régulier par l'Etat de ses factures de consommation d'eau. « L'assemblée générale extraordinaire confirme sa volonté de voir la SNDE se transformer à terme, dans toute son intégralité, en une société anonyme à l'issue de la période transitoire. Il reste et demeure entendu que la nouvelle société anonyme aura la compétence exclusive de l'exploitation dans le périmètre que relevait de la SNDE », précise le communiqué final.

Les participants à la réunion se sont, ensuite, félicités du retour d'un bon climat social dans l'entreprise ainsi que le paiement régulier des salaires, conformément à la date fixée dans le règlement intérieur. Des progrès qu'ils mettent à l'actif du directeur général par intérim. Ils reconnaissent, enfin, les efforts inlassables que le chef de l'Etat ne cesse de déployer en vue de sauvegarder l'entreprise dans sa souveraineté nationale et épargner ainsi la population des désagréments susceptibles de découler « d'une réforme anarchique du secteur de l'eau et par conséquent de la SNDE ». C'est ainsi que l'intersyndicale invite les travailleurs à prendre plus confiance de leur lourde responsabilité dans ce processus de réformes.

Parfait Wilfried Douniama

SNE

Les agents exhortent l'Etat à considérer le projet de réformes du collège syndical

Le texte élaboré par les syndicats de la société d'Etat est salué par les travailleurs qui estiment que celui proposé par le gouvernement menace leurs intérêts et ne garantit pas un climat social apaisé.

Les syndicalistes de la Société nationale d'électricité (SNE) se sont exprimés le 16 novembre, à Brazzaville. Ils sont convaincus que « la restructuration sans plan social n'est pas réaliste et même non effective ». Pour eux, une réforme est assortie d'un plan social qui est un dispositif légal visant à limiter les conséquences des licenciements collectifs. Aussi sollicitent-ils la mise en place d'un organe devant conduire les réformes attendues et réitèrent leur disponibilité à participer à toutes les démarches de réformes de leur société, sur des bases transparentes, objectives et réalistes.

Les agents ont, en outre, rejeté toute démarche qui conduirait à la création de trois sociétés sur les cendres de la SNE, instaurant ainsi une incertitude quant à

l'avenir de l'ensemble des travailleurs.

Les dirigeants syndicaux ont aussi souhaité que le gouvernement mette en place un comité de suivi des réformes, incluant les partenaires sociaux. Pour eux, la non prise en compte des préoccupations des travailleurs conduira à la convocation d'une assemblée générale dans un avenir proche, en vue de l'adoption d'un préavis de grève.

Par ailleurs, ils ont rappelé que la SNE à elle seule ne constituait pas le secteur de l'électricité, la réforme devrait concerner l'ensemble du domaine.

Le collège syndical a appelé le gouvernement à prendre en compte les orientations de l'atelier de réflexion sur les réformes du secteur de l'électricité de la SNE tenu le 29 juin dernier. Ces orientations laissaient entrevoir la mutation de la SNE en une société anonyme avec un conseil d'administration adapté à la sociologie et au modèle sénégalais.

Fortuné Ibara

NÉCROLOGIE



Le directeur de publication du journal La semaine Africaine a la profonde douleur d'informer lecteurs et confrères de la presse du décès, mardi 14 novembre 2017 à l'hôpital de référence de Talangai, de Lazare Touazoladio, notre chargé des ressources humaines. La veillée se tient au 3 ter, rue Kimpanzou (secteur du temple évangélique de Mayangui, au Plateaux des 15 ans. La date des obsèques sera annoncée ultérieurement.

Le directeur de publication
Albert S. Mianzoukouta



SALARIÉS

Ouverture des inscriptions au cours du soir :

- 3^{ème} année bachelor ;
- Masters (MBA, MRH, MCG, MQHSE, MMO, MCLS, ...).

Diplômes Français

Tel : 06 638 85 87 ; 04 43 148 27 E-mails : escicinfo2013@gmail.com / escicinfo2013@escic-cg.com ; Site : www.escic-cg.com

VIE DES PARTIS

Guy-Brice Parfait Kolélas appelle à un dialogue national inclusif

Au cours d'une conférence de presse animée le 17 novembre à Brazzaville, le président de l'Union des démocrates humanistes (UDH-Yuki), a plaidé pour la tenue d'une concertation nationale afin de résoudre la crise économique, financière et sociale que traverse le pays.

Guy-Brice Parfait Kolélas s'est longuement attardé, lors de son échange avec la presse, sur la situation économique et financière du Congo, sans oublier la situation humanitaire dans le département du Pool. Aussi a-t-il invité le chef de l'Etat à persévérer dans la voie de la recherche de la paix et de l'unité nationale, en associant toutes les intelligences du pays. « Monsieur le président de la République, vous êtes le garant de la paix et de l'unité nationale. Vous avez eu le courage de reconnaître les difficultés économiques et financières, aux conséquences sociales graves, que traverse le pays. Je vous encourage à aller jusqu'au bout en activant les articles 227 et 228 de la Constitution du 25 octobre 2015, instituant le conseil national de dialogue comme organe de concertation, d'apaisement et de recherche du consensus... », a déclaré le président de UDH-Yuki. A propos de cette crise humanitaire et sécuritaire prévalant dans le Pool, Guy-Brice Parfait Kolehlas a pensé que



Guy-Brice Parfait Kolélas devant la presse

la résolution définitive commande la mise en place d'une commission justice, vérité et réconciliation. « Nous constatons que certaines pistes de solution que nous proposons hier sont en train d'être suivies. C'est une bonne chose, si tout cela est bien maîtrisé, afin d'éviter de tomber dans les travers du passé », s'est-il félicité. Pour lui, il ne s'agit pas d'une quelconque lutte pour l'accession au fauteuil présidentiel, mais de l'avenir du Congo. « Les Congolais doivent se parler afin de mettre un terme aux supplices qui ne font que commencer, mais qui peuvent cependant faire vaciller les fondamentaux de la République », a renchéri Guy-Brice Parfait Kolélas.

Parlant de la crise économique, il a signifié que « nous l'avions vue venir et avions tiré la sonnette d'alarme. La situation économique et sociale de notre pays se dégrade de jour en jour, c'est aujourd'hui une réalité. Les causes de cette situation sont multiples et se résument en deux mots : mauvaise gouvernance ».

Il faut donc, selon lui, sauver le Congo et pour ce faire, il faudrait un dépassement de soi, en convoquant la commission nationale du dialogue. « De cette commission devrait naître une commission justice, paix et réconciliation qui aurait pour mission de concilier les acteurs socioéconomiques et politiques, de redéfinir les

fondamentaux économiques, financières et sociales que le Congo doit mettre en œuvre dans un espace-temps limité de deux ans et les décisions qui sortiraient de cette commission devraient être immédiatement exécutoires, sous la forme d'ordonnances », a-t-il soutenu.

Le président de l'UDH-Yuki a estimé que le programme d'actions du gouvernement, annoncé récemment par le Premier ministre, Clément Mouamba, ne se résume qu'à de bonnes intentions dès lors que les caisses de l'Etat sont vides. L'élargissement envisagé de l'assiette fiscale ou encore les mesures de relance économique envisagées par le gouvernement, a-t-il martelé, se heurteront à de nombreux obstacles, soulignant la non-diversification de l'économie, la prédominance du secteur informel, la faiblesse de la bancarisation des ménages.

Concernant la décentralisation, Guy-Brice Parfait Kolélas a dit : « Notre modèle de décentralisation est stérile. Telle qu'exercée, elle n'offre pas de points d'ancrage au développement local des territoires ». Par ailleurs, il a fait savoir que le renouveau du Congo commande une véritable rupture avec le passé et que la crise économique, financière et sociale actuelle, offre de réelles chances de refonder la politique, l'économie et le social.

Jean Jacques Koumbema

COOPÉRATION

Le Congo et les Etats-Unis envisagent de raffermir leurs relations



Todd Philip Haskell échangeant avec Pierre Ngolo

L'avenir des relations entre les deux pays a été au centre des entretiens que l'ambassadeur Todd Philip Haskell a eus avec le président du Sénat, Pierre Ngolo, le 16 novembre à Brazzaville.

Se confiant à la presse, le diplomate américain a laissé entendre qu'outre le volet relations entre les deux pays, d'autres questions, notamment celles liées à la sécurité de la sous-région, la diversification de l'économie du Congo et aux efforts fournis par le gouvernement dans la résolution du conflit dans le Pool, ont également fait l'objet de leurs échanges.

J.J.K.

LE FAIT DU JOUR

Le Pool dans les conversations

On le décrit, on échange beaucoup autour de la crise dans laquelle le Pool, partie intégrante du Congo, est plongé depuis le 4 avril 2016. Deux ans dans six mois. Si on en parle tant, c'est bien parce que le sujet tient les Congolais à cœur. Dans l'ensemble, ils voudraient tous que l'on en finisse afin que les esprits s'apaisent, que chacun là où il se trouve vague tranquillement à ses occupations, que les propriétés privées soient épargnées, les biens publics préservés, la liberté d'aller et venir aux quatre coins du pays garantie à tous.

Un ancien ministre de la République a tenté, dans la presse locale, d'émettre son point de vue sur cette question dans un article aux antipodes de la surenchère souvent observée dans les médias. Que l'on lise la toile ou les journaux, que l'on regarde la télévision ou qu'on écoute la radio, bien souvent s'enchevêtrent récriminations, affronts, calomnies. Au nom de cette crise qui perdure, les Congolais se découvrent du Nord ou du Sud, ils vont jusqu'à ne penser l'avenir de leur nation qu'en s'opposant les uns contre les autres sur ce créneau. Preuve donc que personne, jusqu'à présent, ne détient la solution miracle pour en sortir en dehors de l'effort collectif et dans le cadre d'un pays qui a du respect pour lui-même.

Ce ministre qui s'exprimait en sa double qualité de « fils et intellectuel du Pool », on peut comprendre simplement intellectuel et ressortissant du Pool, a évoqué la rencontre du président de la République, le 10 octobre dernier, à Brazzaville, avec les sages et notabilités de ce département. Il reconnaît qu'il s'agit d'une « opportunité historique qui va dans le sens de résoudre les problèmes congolais par le dialogue et par la tolérance ». Il estime, en outre, que parmi les mesures qui pourront concourir à la paix, il y en a une qui a toute son importance : la dissolution des milices privées. Ce n'est pas sûr, en effet, qu'il y ait de bons miliciens.

Un peu plus d'un mois après l'entrevue rappelée plus haut, il semblerait que les choses soient en train lentement de bouger dans le Pool. Des groupes de combattants ninjas-nsiloulous seraient prêts à quitter les maquis pour se mettre à la disposition de la République. Ils demanderaient des garanties allant de leur prise en charge à l'abandon par les juridictions de poursuites qui les viseraient éventuellement. Combien sont-ils ? Où aimeraient-ils être cantonnés et comment envisagent-ils réellement de se réinsérer dans la vie active ? Du pain sur la planche bien sûr et les autorités doivent en être conscientes.

Ce qui est sûr, ajoute-t-on sur ce dossier, quelques chefs d'écuries ninjas-nsiloulous auraient regagné certains villages et se déclarent prêts à négocier la fin des hostilités. En plus de vivre sur le dos de la population et de rares commerçants déjà fortement éprouvés par une situation humanitaire difficile, ces hommes possèderaient en nombre des armes de guerre et des fusils de chasse. L'une des recommandations de la rencontre du 10 octobre était que les miliciens qui choisissent la paix devaient en donner la preuve en déposant leurs armes. C'est là que réside aussi la pertinence du propos de l'ancien ministre quand il implore la dissolution des milices privées. Car c'est une dimension importante du retour à la quiétude aux portes de Brazzaville.

Pour cela, sans doute, les écrits les plus pertinents ne suffisent pas à décanter les situations aussi inextricables, mais ils peuvent offrir des pistes de solution à cette crise du département du Pool devant laquelle l'apitoiement récriminateur doit céder le pas aux initiatives courageuses, à l'instar de celle des sages et notables. Quand bien même, pour l'avoir prise, ils sont traités de tous les noms par des velléitaires adeptes de tours de passe-passe oratoires qui ne mènent à rien.

Gankama N'Siah

JOURNÉE INTERNATIONALE DU DIABÈTE

Plus de 120 personnes dépistées à Pointe-Noire

La célébration de l'événement dans la capitale économique du Congo a donné lieu à une campagne de sensibilisation à la maladie et une opération de dépistage gratuit.

L'activité a été organisée par l'Institut européen de coopération et de développement (IECD), à l'hôpital de base de Tié-Tié. Plus de cent-vingt personnes du Centre de santé intégré (CSI) 303 ont été dépistées gratuitement au diabète, une maladie qui sévit dans le monde touchant les jeunes comme les personnes âgées. Près de 360 millions de personnes en souffrent dans le monde et la Fédération internationale du diabète (IDF) estime que d'ici à 2030, plus de 550 millions de personnes dans le monde en seront atteintes. « Nous avons organisé cette activité, parce que beaucoup de personnes ignorent cette maladie. Très peu de personnes au Congo se font dépister pour contrôler leur taux de glucose sanguin également appelé sucre dans le sang. Notre volonté aujourd'hui était de permettre aux gens d'avoir plus d'information sur le diabète et de se faire dépister



pour connaître leur statut. En cas de glycémie trop élevée, ces personnes pourront prendre les choses en main pour changer leur alimentation avant que leur état de santé ne se détériore. Cette sensibilisation a pour but de mieux prendre conscience

Des infirmières faisant le dépistage. Crédit photo «Adiac» du diabète », a dit Vincent Jaeg, délégué pays IECD, chef projet PASS. Il a ajouté : « Le deuxième objectif de cette activité est de faire venir en nombre la population au CSI 303, avec lequel le PASS travaille depuis plus de trois ans. Un CSI que nous

avons réhabilité et qui produit des résultats probants. »

Avant le dépistage, Laudrine Samba, infirmière-formatrice à l'IECD, a entretenu la population venue se faire dépister sur le diabète, utilisant la langue française et le kituba, la langue locale. Son adresse a été axée sur les généralités concernant le diabète, maladie chronique qui se caractérise par un excès de sucre dans le sang et dont les principaux types sont : le diabète de type 1 qui se développe généralement chez l'enfant, le type 2 qui se développe habituellement à l'âge adulte et le diabète sucré gestationnel. Il s'agit d'une intolérance au glucose avec apparition ou première constatation au cours de la grossesse. Depuis 2012, l'IECD mène à Pointe-Noire le Programme d'appui aux structures de santé (PASS) afin d'améliorer la prise en charge des femmes et des enfants vulnérables au sein des structures de santé partenaires. Le PASS appuie huit structures de santé réparties dans divers quartiers de la ville : sept centres de santé et un hôpital de base.

Hervé Brice Mampouya

HUMEUR

Quand nos sportifs abusent de l'alcool !

Ce billet part d'un constat quelque peu gênant portant sur le comportement de certains de nos sportifs toutes disciplines confondues, et même la plus récente, le « Nzango ». Les sportifs ont tendance à trop combiner l'alcool avec la pratique sportive. Ceci s'observe aux moments où ils sont appelés à être avec des amis dans le quartier, en famille ou pendant des moments festifs à l'occasion d'une victoire de leur équipe. Comportement dangereux.

Nous en parlons, d'une part, pour attirer leur attention car ils ont pour certains tendance à penser que l'alcool aura moins d'impacts sur leur métabolisme car le sport qu'ils pratiquent annule les effets de l'alcool, et d'autre part, pour les pousser à se contrôler car nous attendons d'eux des prouesses.

Quel que soit l'effort physique à fournir, l'alcool, même en petite quantité, a toujours un impact sur l'organisme. Il perturbe les sens, altère la vue en s'attaquant au fonctionnement des muscles oculaires. Les contrastes deviennent difficiles à percevoir et le champ de vision se rétrécit. De même, l'oreille interne est aussi rapidement affectée alors qu'elle joue un grand rôle dans l'équilibre et la proprioception qui sont importants pour les sportifs.

Ennemi des sportifs, l'alcool altère aussi la plupart des fonctions cérébrales. Ce qui réduit l'aptitude à réfléchir, agir et élaborer très vite un plan de jeu ou un schéma d'action. La concentration devient ainsi difficile et les réflexes n'existent plus. La prise incontrôlée d'alcool par les sportifs perturbe les mécanismes de régénération musculaire. Les médecins ont affirmé que l'indigestion d'alcool après l'effort ralentit la récupération des microlésions musculaires engendrées par l'exercice. Il ressort que la récupération de force est significativement ralentie par la consommation d'alcool.

Oui, le sommeil étant important pour le sportif, l'abus d'alcool peut modifier son cycle. Les phases de sommeil paradoxal sont raccourcies et celles de sommeil profond rallongées. La régulation thermique du corps est également modifiée. Ce qui fait que le lendemain, le sportif se sent mal et fatigué alors qu'il est appelé à être présent à une séance d'entraînement.

La médecine note aussi qu'à travers les effets d'alcool sur les fonctions cérébrales et proprioceptives, les chutes ou blessures dues à un mouvement sportif mal maîtrisé sont fréquentes. Et les risques d'entorses doublent après un verre, peu importe l'âge et le sexe. Encore que le risque augmente davantage chez la femme lorsque sa consommation excède trois verres. Ces quelques conséquences que l'on vient d'énumérer montrent bien que l'alcool peut diminuer les atouts sportifs d'un individu. Pourquoi toujours l'alcool à flot pour nos sportifs lors des moments festifs ? De grâce, un peu de retenue de votre part car les tatamis, les stades et autres aires de jeu vous attendent.

Faustin Akono

COMMÉMORATION

Le PCT Pointe-Noire se souvient d'Ambroise Édouard Noumazalay

Le 10e anniversaire de la disparition de l'ancien secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT) a été célébré dans la ville océane, le 17 novembre, sur le thème « Ambroise Édouard Noumazalay, un stratège politique aux grandes capacités d'écoute ».



Victor Foudi déposant la gerbe de fleurs devant la photo d'Ambroise Édouard Noumazalay

Victor Foudi, président fédéral du PCT Pointe-Noire, accompagné d'autres membres, ont participé à la rencontre organisée au siège du parti. Ils ont déclaré que le thème choisi a montré ce que fut l'homme, ses choix, sa pratique. Il revient ainsi aux membres de ce parti de pérenniser un tel héritage.

En effet, conformément à ce thème, Albert Gaston Saboga, secrétaire fédéral à la communication, a évoqué la mémoire de l'ancien secrétaire général du PCT. On y a retenu qu'Ambroise Édouard Noumazalay fut un fidèle militant de son parti et un fin stratège. Il aimait le dialogue et savait écouter, avec une attention soutenue, les autres quel que soit leur rang. Intelligent et sage, il abordait tous les sujets avec finesse et doigté, sans jamais s'emporter. « Intègre et honnête, il privilégiait toujours le bien et l'intérêt général. Il n'a jamais su vivre que parmi les hommes, dont plusieurs ont tiré profit de sa générosité. Calme et patient, il s'éloignait toujours des périls des autres avec une délicatesse inattendue d'un homme de son rang. Il a su aussi garantir l'unité du parti déchiré par deux courants idéologiques (réfondeur et conservateur). Il a favorisé et soutenu un dialogue pendant trois mois et sauvé l'unité du parti. Le camarade Ambroise Édouard Noumazalay a toute sa vie durant privilégié l'intérêt du parti », indique cette évocation. Rappelons qu'Ambroise Édouard Noumazalay est décédé le 17 novembre 2007 à Paris, en France. Le clou de cette cérémonie a été le dépôt de la gerbe de fleurs devant sa photo par Victor Foudi. En plus de ses responsabilités au PCT, Édouard Ambroise Noumazalay a occupé diverses fonctions ministérielles et administratives.

Séverin Ibara

ARTS PLASTIQUES

Des tableaux de femmes exposés à Pointe-Noire

Après une résidence de création de près d'un mois, huit plasticiennes réunies au sein de l'Association des femmes plasticiennes du Congo (AFPC) présentent leurs toiles au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, où le vernissage a eu lieu le 17 novembre, dans la salle polyvalente dudit centre.

L'exposition-vente, ouverte jusqu'au 30 novembre, est organisée sur le thème « La liberté sur la toile ». Les huit plasticiennes ont réalisé ensemble une fresque de 3 m sur 1, 80 m constituée de huit tableaux de styles différents. Chacune d'elles a aussi peint individuellement quatre autres œuvres picturales. « *Ce ne fut pas facile pour nous de réaliser ces œuvres mais avec la volonté et l'abnégation, on a pu montrer, au prix de mille sacrifices, ce dont nous sommes capables de faire, d'autant plus qu'on a travaillé ici au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard dans d'excellentes conditions* », a dit Ledy Kouboukoubou, présidente de l'AFPC. Elle a ajouté: « *À travers ces toiles, on a mis en évidence cette femme congolaise émancipée, évoluée, dynamique et travailleuse. Très souvent, on peint*



cette femme africaine traditionnelle. Cette fois-ci, nous avons voulu rendre hommage à cette femme africaine moderne qu'on apprécie dans ses activités professionnelles mais aussi dans le domaine sportif ou culturel ».

Le projet «La liberté sur la toile» a permis à ces femmes non seulement de travailler ensemble pour mieux se connaître, mais également d'enrichir et partager leurs différentes expériences. Il a été aussi un moyen d'encourager l'expression féminine dans l'art plastique afin de promouvoir la création et

La toile réalisée par les huit femmes crédit photo»Adiac»

l'exposition d'œuvres au travers de la réalisation de plusieurs tableaux.

Durant toute l'exposition, près de quinze écoles feront visiter à leurs élèves l'art plastique et ses facettes. Ainsi, les enfants pourront admirer les talents respectifs de Ledy Kouboukoubou, Jussie Nsana, Florence Mbilampassi, Audrey Kenguët, Gisèle Masala-Nzouzi, Murielle Loemba, Jenny Mouzinga-Stand-Linvinstone et Christiane Koubemba Mochany.

Hervé Brice Mampouya

ÉCOTOURISME

Renatura Congo va former des guides

Le stage gratuit qui aura lieu le 5 décembre prochain à Pointe-Noire concerne les guides en activité et les ONG qui souhaiteraient guider et encadrer des groupes d'écotouristes.

Renatura Congo est une association qui a pour vocation la sauvegarde des tortues marines et l'éducation ainsi que la sensibilisation à l'environnement. La formation qu'elle va organiser a pour objectif de renforcer les capacités de guidage et d'encadrement des guides dans le cadre d'une sortie écotouristique. Les inscriptions pour cette activité ont été ouvertes. Les personnes intéressées peuvent se faire inscrire par mail (renatura.asso@gmail.com). L'inscription doit être accompagnée d'un résumé des motivations.

Le stage pourrait être précédé d'une présélection, a expliqué Lucile Charpentier, chargée de la Vie associative et de la communication de Renatura Congo. «*Les places au sein de la formation étant limitée, une pré-sélection, selon les motifs de motivation, sera effectuée en cas de forte influence* », a-t-elle dit.

Notons que l'écocentre de Renatura Congo où se déroulera cette formation est situé dans le quartier de Tchimbamba (arrondissement 1 Émery-Patrice-Lumumba).

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



CHAN 2018

Les Diabes rouges savent déjà à quoi s'en tenir

Pour sa deuxième participation à la phase finale de la compétition, la sélection locale du Congo est logée dans le groupe D, très ouvert, avec pour adversaires l'Angola, le Cameroun et le Burkina Faso.

Le tirage au sort du Championnat d'Afrique des nations (Chan) a eu lieu le 17 novembre, à Rabat. Le Maroc, pays organisateur, est logé dans le groupe A en compagnie de la Mauritanie, du Soudan et de la Guinée. Le groupe B comprend la Côte d'Ivoire, la Namibie, l'Ouganda et la Zambie. Le groupe C mettra aux prises la Libye, la Guinée Equatoriale, le Rwanda et le Nigeria. Le Congo, quant à lui, est placé dans le groupe D avec l'Angola, le Cameroun et le Burkina Faso.

Les Congolais débutent la compétition le 16 janvier en affrontant les Lions Indomptables du Cameroun. Le 20 janvier, ils feront leur deuxième sortie face aux Etalons du Burkina Faso avant de livrer leur dernier match du groupe, le 24 janvier, devant les Palanca Negras d'Angola. L'ambition est de faire mieux qu'en Afrique du sud en 2014, lorsque pour leur première participation, les Congolais quittaient la compétition dès le premier tour avec pour bilan : une victoire, un match nul et une défaite. C'est le nul de 2-2 arraché par la Libye dans les derniers instants du match qui avait sorti les Diabes



La sélection locale des Diabes rouges/Adiac

rouges de la compétition. Pour relever ce défi, Barthélémy Ngatsono a présélectionné vingt-quatre joueurs sans pourtant tout changer de l'ossature qui a arraché la qualification lors de la double confrontation contre les Léopards de la République démocratique du Congo. Moïse Nkounkou et Saira Issambet sont les deux nouveaux joueurs qui ont intégré le groupe. Après avoir évolué à l'étranger, ils ont tous les deux retrouvé l'Etoile du Congo avant la fin de la ligue 1 congolaise 2016-2017.

La liste des 24 présélectionnés

Gardiens : Barel Mouko (La Mancha) ; Pavelh Ndzila (Etoile du Congo) ; Perrauld Ndinga Tsatou (Patronage Sainte-Anne);

Défenseurs : Béranger Itoua (Cara), Baron Kibamba (Cara), Dimitri Bis-

siki Magnokélé (AC Léopards de Dolisie); Varel Rozan (AC Léopards de Dolisie); Carof Baroua (AC Léopards), Faria Ondongo (AS Otoho) ; Julfin Ondongo (Etoile du Congo), Varnez Mampembe (Etoile du Congo).

Milieux : Hermann Prestone Lakolo (AC Léopards de Dolisie) ; Césair Gandzé (AC Léopards de Dolisie) ; Stanislas Ankira Dua (AC Léopards de Dolisie); Moïse Nkounkou (Etoile du Congo); Junior Loussoukou (Cara), Junior Makiessé (AC Léopards), Raich Mavounda (Ajax de Ouenzé), Prestige Mboundou (Cara)

Attaquants : Jaurès Ngombé (AS Otoho), Bersyl Obassi (AS Otoho), Saira Issambet Gassama (Etoile du Congo), Matheus Botamba (Tongo FC) et Nicolas Nguessi Ondama (Cara).

James Golden Eloué

CAN 2019

Les qualifications repoussées de mars à octobre

La Confédération africaine de football (CAF) a accepté la décision de la Fifa pour permettre aux cinq équipes du continent qualifiées pour le Mondial en Russie (14 juin-15 juillet) de disputer des matches amicaux de préparation à cette période.

«Les équipes africaines (qualifiées) pour la Coupe du monde disposeront maintenant de la fenêtre internationale de la Fifa pour les matches amicaux après que le Comité exécutif de la CAF eut approuvé une proposition

du Nigeria qui a demandé à ce que les qualifications de la CAN-2019, fixées à cette période, soient déplacées en octobre 2018», a déclaré le porte-parole des Super Eagles, Toyin Ibitoye. «La CAN 2019 sera disputée en juin 2019 au lieu de janvier (la date habituelle pour la CAN, ndr) comme prévu pour qu'il y ait plus de temps pour les qualifications», a-t-il ajouté. Rappelons que le Nigeria, le Sénégal, l'Egypte, la Tunisie et le Maroc sont les cinq représentants africains qualifiés pour la Coupe du monde 2018.

Camille Delourme avec AFP

MONDIAL 2018

La liste des 32 équipes qualifiées

Avec la qualification du Pérou, dans la nuit du 15 au 16 novembre, on connaît désormais les trente-deux équipes qui disputeront la Coupe du monde 2018, en Russie (14 juin au 15 juillet).

Deux néophytes découvriront la scène mondiale : l'Islande et le Panama. Du côté des représentants de la Confédération africaine de football, le Sénégal est le petit poucet, puisqu'il s'agit de sa 2^e participation. Chez les absents, on citera l'Italie, les Etats-Unis, le Cameroun (champion d'Afrique en titre), le Ghana, l'Algérie, les Pays-Bas et le double champion d'Amérique du Sud, le Chili.

Afrique : Egypte, Maroc, Nigeria, Sénégal et Tunisie.

Amérique du nord, centrale et Caraïbes : Costa Rica, Mexique et Panama.

Amérique du sud : Argentine, Brésil, Colombie, Pérou et Uruguay.

Asie : Arabie Saoudite, Australie, Corée du sud, Japon et Iran.

Europe : Allemagne, Angleterre, Belgique, Croatie, Danemark, Espagne, France, Islande, Pologne, Portugal, Russie (pays-hôte), Serbie, Suède et Suisse.

C.D.

RÉFLEXION

Que faut-il retenir de la COP 23 ?

Finalemment et malgré les promesses ou les engagements verbaux pris une fois de plus par les dirigeants de quelques grandes puissances industrielles comme la France, l'Allemagne, la Chine, la Russie, peu de choses concrètes sont à retenir de la COP 23. Mais, en revanche, une avancée notable s'est produite à cette occasion sur le plan politique pour les continents comme l'Afrique qui font aujourd'hui de la lutte pour la préservation de la nature et contre le dérèglement climatique les fondements de leur longue marche vers le développement durable.

C'est ainsi que l'on peut résumer, de façon très succincte certes mais certainement juste, ce qui s'est passé la semaine dernière à Bonn, en Allemagne, lorsque les représentants de cent quatre-vingt-seize pays se sont retrouvés au sein de la vingt-troisième conférence sur le climat afin d'évaluer les progrès et les défauts des actions engagées par les hommes à l'échelle planétaire pour sauver la Terre du désastre écologique qui la guette en raison des dérives que provoque l'incapacité de cette espèce à produire ce dont elle a besoin sans pour autant détruire la nature qui l'entoure.

Dans le moment même où les Etats-Unis de Donald Trump confirmaient leur retrait de l'accord qui doit permettre aux hommes de se discipliner, toutes les nations, qu'elles soient riches ou pauvres, développées ou en voie de développement, ont confirmé

leur volonté d'aller de l'avant. Et même si l'on est loin, très loin de réunir à l'échelle de la Terre les moyens financiers, techniques, matériels qui permettront dans les décennies à venir de sauver l'humanité, la prise de conscience de ce danger collectif s'impose donc de façon manifeste; et ceci est dû, pour une très large part, aux avertissements qui ont été lancés, du haut de la tribune de cette nouvelle COP, par les dirigeants de pays du Tiers-monde comme le Congo qui n'ont pas, comme on dit, mâché les mots face à leurs homologues des pays riches.

Finalemment, si l'on y réfléchit bien, deux camps s'affrontent de plus en plus ouvertement sur le champ de bataille vital que constitue la protection de notre environnement.

° Le premier camp regroupe les Etats riches de l'hémisphère nord et une bonne partie des Organisations non gouvernementales qui en sont issues, qui agissent pour des raisons politiques et qui vivent de subventions publiques plus ou moins avérées. Il parle beaucoup, prône avec emphase la bonne gouvernance, mais agit peu sur le terrain car il se trouve enfermé dans les contradictions nées de la surindustrialisation et, plus encore, de la priorité donnée dans les décennies antérieures aux énergies les plus polluantes comme l'énergie nucléaire. Tout bien pesé, il n'y a pas grand-chose à attendre de ce camp tant que ses populations n'au-

ront pas décidé de changer elles-mêmes la donne au terme d'une révolution qui pour l'instant ne se dessine guère.

° Le deuxième camp rassemble les pays émergents de l'hémisphère sud (Afrique, Amérique latine, Asie-Pacifique) qui vivent toujours en contact étroit avec la nature et ont, de ce fait, une conscience plus claire, plus prégnante, des dangers qu'ils courront s'ils ne s'emploient pas à protéger dès à présent leur environnement. Très symbolique de ce qu'entreprend ce camp de façon pragmatique est la création du Fonds bleu pour le Bassin du Congo que le président Denis Sassou N'Guesso a lancée à Oyo, il y a six mois, avec onze autres pays de l'Afrique centrale et dont il a souligné une fois encore l'importance à Bonn la semaine dernière. Car c'est bien ce type d'initiative qui préservera l'humanité du désastre écologique qu'elle s'emploie à provoquer.

Conclusion provisoire de ce qui précède : les gouvernants du premier camp feraient bien d'appuyer avec force les initiatives que prennent les dirigeants du second. Ils utiliseraient alors plus intelligemment l'argent dont ils disposent mais qu'ils gaspillent allègrement et contribueraient du même coup sérieusement à la lutte contre le dérèglement climatique qui menace désormais très directement leurs peuples.

Jean-Paul Pigasse